Montpellier Métropole en Commun

Le magazine de la Métropole de Montpellier

Novembre-Décembre 2023

N° 25

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)

À partir du 21 décembre 2023, 19h

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SOMMAIRE

4 - Actus

6 – Montpellier CEC 2028 : résultat le 13 décembre

8 – 8 000 m2 pour les start-up

9 – Plan Lumière : une sobriété lumineuse

10 - CO’giter

10 – Bus et tram gratuits

Le 21 décembre sera une date historique pour les habitants de la Métropole. À partir de 19h, ils pourront tous voyager gratuitement, de façon illimitée, sur le réseau TaM.

28 – CO’mmunes

28 – Saint-Brès, un territoire vivant

30 – Brèves

32 – En attendant Noël

34 – CO’opérer

34 – France Télévisions : Made in Vendargues

36 – Encadrer le développement de l’intelligence artificielle

38 – Plan piscines : le grand défi de demain

40 – CO’llation

40 – Base-ball : Barracudas champions

42 – Le théâtre est de retour à l’Opéra Comédie

43 – Rendez-vous

46 – Occitan : la fabrique de santons

47 – Carte blanche à Alain Capillon, président des Restos du Cœur de l’Hérault

10

21 décembre :
Bus et tram gratuits

Photo : © C. Marson

Les festivités dans les communes en attendant Noël

32

Un plan piscines ambitieux

38

Photo : © C. Marson

EN LIGNE

En Commun, c’est deux formules : le magazine Montpellier Métropole En Commun dans votre boîte aux lettres tous les deux mois et un site d’information au quotidien encommun.montpellier.fr.

Nos 31 communes

Baillargues / Beaulieu / Castelnau-le-Lez / Castries / Clapiers / Cournonsec / Cournonterral / Fabrègues / Grabels / Jacou / Juvignac / Lattes / Lavérune / Le Crès / Montaud / Montferrier-sur-Lez / Montpellier / Murviel-lès-Montpellier / Pérols / Pignan / Prades-le-Lez / Restinclières / Saint-Brès / Saint-Drézéry / Saint-Geniès-des-Mourgues / Saint-Georges d’Orques / Saint-Jean-de-Védas / Saussan / Sussargues / Vendargues / Villeneuve-lès-Maguelone

Pour recevoir gratuitement tous les deux mois le magazine en braille à domicile, contacter :
s.benazet-iannone@montpellier3m.fr

Pour recevoir gratuitement chaque mois le magazine en braille à domicile, contacter :
s.benazet-iannone@montpellier3m.fr

Montpellier Métropole en commun – N° 25 – Novembre-décembre 2023 – Le magazine de Montpellier Méditerranée Métropole et de la Ville de Montpellier

Ce magazine de 48 pages a été tiré à 280 000 exemplaires et distribué dans l’ensemble des foyers de la métropole de Montpellier.
Un cahier de 20 pages, tiré à 180 000 exemplaires, est également distribué aux habitants de la ville de Montpellier. L’ensemble est
disponible en version numérique sur encommun.montpellier.fr, montpellier3m.fr et montpellier.fr.

Directeur de la publication : Michaël Delafosse – Directeur délégué de l’information et du numérique : Jérôme Carrière - Cheffe du service information : Stéphanie Benazet-Iannone – Rédaction en chef : Stéphanie Benazet–Iannone, Andra Viglietti – Rédaction : Jérôme Carrière, Fatima Kerrouche, Serge Mafioly, Laurence Pitiot, Xavier de Raulin, Andra Viglietti - Collaborateur : Gwenael Cadoret - Photographes : Frédéric Damerdji, Cécile Marson, Christophe Ruiz, Ludovic Séverac – Couvertures : Agence Sennse (Montpellier Métropole en commun), Christophe Ruiz (Montpellier en commun) – Traduction en occitan : Joanda – Conception éditoriale et graphique : Agence In medias res – Mise en pages : Agence Scoop Communication – 14009-MEP – Impression : LPJ Hippocampe – Tél. 04 67 42 78 09 – Distribution : La Poste – Dépôt légal : Octobre 2023 – ISSN 2801-6394 – Direction de la communication, Montpellier Méditerranée Métropole : 50, place Zeus – CS 39556 34961 Montpellier cedex 2 – Tél. 04 67 13 60 00 – montpellier3m.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉDITO

« Pouvoir, dès la mi-mandat, tenir mon principal engagement de campagne vis-à-vis de mes concitoyens est un moment fort pour moi »

Michaël Delafosse,président de Montpellier

Méditerranée Métropole, maire de Montpellier

Notre pays traverse à nouveau, par le déchaînement de violence qui frappe depuis quelques semaines le Proche Orient et l’assassinat à Arras – 3 ans jour pour jour après celui de Samuel Paty – d’un professeur de lettres par un fanatique islamiste, des heures difficiles.

Dans ce climat pesant, qui met la République et ses valeurs à l’épreuve, nous ne devons rien céder sur l’essentiel et tout faire pour que le « commun » reprenne le dessus. Nous avons besoin de nous retrouver ensemble, autour d’idées fortes, structurantes, qui donnent du sens à notre quotidien.

C’est pourquoi, c’est avec une beaucoup de fierté, honoré du soutien de l’ensemble des maires de la Métropole, que je lancerai le jeudi 21 décembre prochain à 19h, place de la Comédie, la gratuité des transports pour l’ensemble des habitants de notre territoire. Nous serons, à ce moment-là précis, la plus grande intercommunalité d’Europe à mettre en place une telle mesure en faveur du climat et du pouvoir d’achat.

Pouvoir, dès la mi-mandat, tenir son principal engagement de campagne vis-à-vis de mes concitoyens est un moment fort pour moi car je suis très attaché au respect de la parole donnée.

Le faire dans un contexte sans précédent de hausse du prix de l’énergie et plus largement d’inflation élevée, témoigne du sérieux du processus de mise en œuvre par étapes imaginé et plus globalement de la qualité de la gestion budgétaire de notre collectivité. La gratuité des transports est donc bel et bien financée, notamment grâce au dynamisme économique exceptionnel de notre Métropole.

À ceux qui pensent que cette gratuité se fera alors au détriment de la qualité du service, j’explique qu’au second semestre 2025, la ligne 5 (80 000 habitants concernés pour leurs trajets du quotidien) et l’extension de la ligne 1 seront enfin achevées. De nouvelles rames fabriquées dans les Hautes-Pyrénées par la société CAF nous seront alors livrées pour remplacer les plus anciennes de la ligne 1, lancer la ligne 5 et absorber la hausse de fréquentation que nous espérons avec la gratuité. Les premières lignes de bustram seront également mises en service à cette échéance. Montpellier fut pionnière pour le retour du tramway dans la ville, la Métropole est pionnière avec la gratuité.

À ceux qui considèrent que la hausse de la fréquentation sera synonyme d’insécurité, je rappelle que les derniers chiffres donnés en la matière par le Préfet sont très encourageants. Pour autant, nous ne saurions nous en satisfaire et nous avons tenu notre promesse en lançant, mi-septembre, la police métropolitaine des transports. Avec 42 agents à terme, elle sera la mieux dotée de France. Pour votre sécurité.

La mise en œuvre de cette grande mesure de transition écologique et solidaire a donc été réfléchie, pensée dans toutes ses dimensions. C’est ce que vous allez pouvoir lire dans le dossier spécial de 18 pages qui lui est consacré dans ce numéro de fin d’année. Vous saurez tout à sa lecture sur ses modalités pratiques et vous verrez qu’elles sont très simples. Tout le monde doit avoir le 21 décembre son « pass gratuité » afin d’en profiter, en toute simplicité, dès 19h le 21 décembre.

J’espère vous voir nombreuses et nombreux pour la grande fête populaire qui marquera, à la veille des fêtes de fin d’année, le lancement de ce projet collectif historique.

Photo : © C. Marson

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ACTUS

SOLIDARITÉ

Collecte de la Banque alimentaire

La précarité alimentaire ne cesse d’augmenter en France : + 9 % en 2022 pour le réseau des Banques alimentaires. 51 % de ses bénéficiaires ont recours à l’aide depuis moins d’un an… Du 24 au 26 novembre, une collecte nationale de denrées alimentaires est organisée. Les bénévoles de la Banque alimentaire de l’Hérault, plus que jamais mobilisés, vous attendent aux portes des magasins. Ils comptent sur vous !

monpaniersolidaire.org

ba34.banquealimentaire.org

2600€

C’est le montant de l’Aide Plan Climat de la Métropole qui a été multipliée par deux depuis le mois d’octobre.

Une aide à la rénovation énergétique des logements à destination des propriétaires, habitants ou bailleurs d’un logement individuel ou en copropriété sans condition de ressources.

montpellier3m.fr/renovationenergetique

HOMMAGE

« L’obscurantisme ne triomphera jamais »

Plus d’un millier de personnes étaient rassemblées sur la place de la Comédie le 16 octobre pour l’hommage rendu à Dominique Bernard et aux personnes blessées lors de l’attentat terroriste à Arras. Un rassemblement en soutien à la communauté éducative, trois ans après l’assassinat de Samuel Paty. Au nom de l’intersyndicale, Diane Arvieu a rappelé qu’« encore une fois, c’est l’école qui est attaquée, ce sont des enseignants, ces passeurs de savoir, qui sont pris pour cible, par des fanatiques terroristes ». Juliette Dulion, lycéenne à Joffre, a lu Aux instituteurs et institutrices, la lettre de Jean Jaurès. « Les enfants qui vous sont confiés n’auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d’une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. » Enfin, Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de la Métropole, a dit la nécessité de faire bloc. « Nous devons être aux côtés des professeurs de la République car nous avons une dette infinie à leur endroit. Ce que nous sommes, nous le leur devons. Ne cédez à rien, continuez à élever la génération qui vient dans les idéaux pour lesquels des hommes et des femmes sont tombés. L’obscurantisme ne triomphera jamais. »

Photo : © L. Séverac

HÔTEL DE VILLE DE MONTPELLIER

Rénovation énergétique

L’Alec, Agence Locale de l’Énergie et du Climat de la Métropole, organise vendredi 24 novembre, de 10h à 20h, salle des Rencontres de l’hôtel de Ville de Montpellier, un forum d’information sur la rénovation énergétique des copropriétés. Cet événement s’adresse aux syndics et aux professionnels de l’immobilier, le matin, mais est ouvert aux conseillers syndicaux et aux copropriétaires, dès 14h30. Au programme : des stands, des tables rondes, des conférences et des témoignages.

Événement gratuit, sur inscription.

alec-montpellier.org

MONTPELLIER – SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

Une voie partagée pour les mobilités douces, rue Gossec

La Métropole de Montpellier a investi 1,15 million d’euros dans la rue François-Joseph Gossec, cette ligne droite de 600 mètres située dans le secteur de Garosud, entre Montpellier et Saint-Jean-de-Védas. Les travaux ont eu lieu tout l’été et ont permis un réaménagement complet des voies de circulation, la réalisation d’une voie partagée pour les vélos et les piétons, ainsi que la rénovation de l’éclairage public. Un plateau surélevé a également été créé et l’accès au complexe sportif Albert Batteux peut désormais se faire par un cheminement piéton. D’autres travaux sont en cours dans le prolongement, sur la rue Jean-Bène à Saint-Jean-de-Védas. Cette voie mixte piétons vélos assurera notamment la liaison jusqu’à l’écolothèque de la Métropole.

Photo : De gauche à droite : Jean Almarcha, conseiller départemental, Nicole Marin-Khoury, adjointe au maire de Montpellier, Julie Frêche, vice-présidente déléguée au Transport et aux Mobilités actives et François Rio, maire de Saint-Jean-de-Védas ont inauguré ces aménagements le 4 octobre. © C. Marson

600 000

C’est le nombre de visiteurs au Corum, Zénith, Arena et Parc des Expositions en 2022.

Au cours de 224 événements : 95 congrès et événements associatifs, 51 événements d’entreprises, 25 salons professionnels et 20 salons grand public, 10 manifestations sportives et 23 concours. Des événements qui génèrent d’importantes retombées économiques pour les secteurs de l’hébergement, de la restauration, du commerce, des activités culturelles et touristiques. Cette tendance se confirme en 2023.

Industries créatives et culturelles

ICONIC pour les lycéens et les professionnels

ICONIC est réputé pour être à Montpellier l’événement des industries créatives et culturelles (ICC) car il mêle de façon interdisciplinaire le jeu vidéo, le cinéma d’animation, la télévision, la BD et la musique. Depuis la saison dernière, à travers ICONIC Pro, ce rendez-vous s’est adressé à un public de professionnels tout en préservant sa vocation grand public. Cette année, ICONIC présente un nouveau format. Il aura pour cadre la halle Tropisme (1er décembre) avec une journée de présentation des métiers ICC aux élèves de la 4e à la 2de en lien avec le Rectorat. En soirée, côté grand public, une projection des films étudiants de l’ESMA et d’ArtFX est prévue au cinéma Diagonal. Par la suite, à la salle Rabelais (5 décembre), la journée sera dédiée aux professionnels du secteur, avec trois tables rondes sur des thématiques d’actualité (technologies, décarbonation, diffusion des contenus) en présence d’une grande personnalité des ICC.

Photo : © C. Marson

Capitale européenne de la culture 2028

Résultat le 13 décembre

Montpellier sera-t-elle la prochaine Capitale européenne de la culture en 2028 ? Les jeux ne sont pas faits. Mais la Métropole, tout comme Bourges, Clermont-Ferrand et Rouen, a réussi à se qualifier pour le second tour il y a neuf mois. Le suspense prendra fin le 13 décembre, ultime étape d’un défi inédit pour le territoire, initié en décembre 2022. Sa force ? L’union de la Métropole montpelliéraine avec les communautés d’agglomérations de Sète et d’Agde, les communautés de communes du Pays de Lunel, du Grand Pic-Saint-Loup, de la Vallée de l’Hérault, de Terre de Camargue, les agglomérations Hérault Méditerranée et du Pays de l’Or. Au total, ce sont 154 communes qui portent ce projet de long terme et d’envergure.

Fédérer les énergies

Cette candidature s’appuie sur les atouts indéniables d’un territoire artistique, culturel et patrimonial historiquement accueillant pour les artistes et les créateurs. Trois axes ont été retenus : Les Chemins du Vivant, La Fabrique des Futurs, Trans ! (transnational, transgénération, transmedia, transition, transdisciplinaire…). Après une présentation orale faite le 3 mars dernier, le projet montpelliérain a été sélectionné par le jury européen composé de 12 membres (désignés par le Parlement européen, le Conseil, la Commission européenne, le Comité européen des régions et le ministère de la Culture).

Toute l’année, le territoire a démontré son dynamisme par un foisonnement d’événements : des expositions, de la musique, de la danse, des rencontres, des workshops… Les élus, accompagnés de Nicolas Dubourg, directeur artistique, et Sophie Léron, directrice stratégique de Montpellier 2028, ont sillonné l’Europe pour présenter cette candidature, se sont rendus notamment au Festival d’Avignon pour sensibiliser le monde culturel et ont réuni chefs d’entreprise et mécènes afin de concentrer les énergies vers la réussite de cette candidature.

Un impact positif

Un travail qui, au-delà de l’obtention du label Capitale européenne de la culture, ne sera pas vain. Quoi qu’il arrive le 13 décembre, l’impact positif de cette candidature demeurera dans les années à venir.

montpellier2028.eu

Institué en 1985, le label Capitale européenne de la culture vise à rapprocher les Européens en mettant en avant la richesse et la diversité des cultures du continent. Gérée par l’Union européenne, cette désignation permet aux villes choisies d’acquérir un profil international. Chaque année, deux villes dans deux États membres sont désignées, ainsi qu’une troisième, située dans un État candidat à l’adhésion à l’UE. En France, Paris, Avignon, Lille et Marseille ont déjà été Capitales de la culture. En 2028, la ville française lauréate sera accompagnée de Ceské Budejovice en République tchèque et de Skopje en Macédoine du Nord.

Photo : À la lisière du monde de demain à Villeneuve-lès-Maguelone, un des projets soutenus par Montpellier CEC 2028. © Ville de Villeneuve-lès-Maguelone

Tranquillité RÉSIDENTIELLE

Une brigade pour sécuriser les logements sociaux

Engagement tenu. La métropole de Montpellier se dote d’une brigade de 40 agents de tranquillité résidentielle afin de prévenir et de régler les problèmes de sûreté dans l’habitat social.

Depuis le 20 octobre, 18 agents de tranquillité résidentielle sécurisent une quarantaine de résidences sociales, soit près de 3 500 logements dans quatre communes de la métropole : Montpellier, Jacou, Castelnau-le-Lez et Juvignac. La création de cette brigade était un engagement fort de Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole, lors des dernières élections municipales. Elle est aujourd’hui portée par le Groupement de sûreté résidentielle interbailleur (GSRI-3M), composé de cinq bailleurs sociaux : ACM habitat, SFHE, FDI Habitat, Erilia, CDC habitat social en collaboration avec Montpellier Méditerranée Métropole.

Assurer la tranquillité

À terme, cette brigade, dirigée par Steve Lefebvre, spécialiste des questions de sécurité de proximité, comptera 40 agents présents en continu 7 jours sur 7 de 16 heures à 2 heures du matin. Ils sont équipés de protection et d’armement de défense (bâton, bombe lacrymo, gilet pare-balles), de véhicules et d’une brigade cynophile. Leurs missions : assurer la tranquillité résidentielle et renforcer la sécurité des locataires, faire respecter le règlement intérieur des bailleurs en fin de journée et la nuit, prévenir la délinquance et tous types de nuisances, et notamment les occupations illicites des espaces communs, et relever des anomalies techniques des bâtiments.

Protéger les plus vulnérables

« La sécurité est un défi auquel tous les maires de France sont confrontés. L’État est bien présent sur le terrain, mais la collectivité doit aussi assurer la sécurité publique. C’est pour cela que nous avons créé cette brigade, a expliqué Michaël Delafosse, lors de la présentation des 18 premiers agents de tranquillité résidentielle. Pour protéger nos concitoyens les plus vulnérables qui vivent dans les logements sociaux et subissent de plein fouet l’insécurité. Pour garantir la liberté fondamentale d’aller et venir à tout un chacun. La question de la sécurité est une question majeure que nous traitons avec des moyens humains conséquents. Nous sommes déterminés. »

Photo : © C. Ruiz

40

agents de la brigade de tranquillité résidentielle

+

58

policiers municipaux

+

42

policiers métropolitains des transports

=

140

agents dédiés à la sécurité en plus d’ici 2026

« Nous avions déjà recruté 12 médiateurs qui traitent les dossiers conflictuels, mais la médiation ne suffit pas toujours. Dans un sondage que nous réalisons auprès des résidents d’ACM Habitat, 41 % d’entre eux étaient satisfaits de la tranquillité publique en 2021, 54 % en 2022… Le chemin est encore long, mais nous avançons. »

Michel Calvo,

président d’ACM Habitat

HALLE DE L’INNOVATION

8 000 m2 pour les start-up

Au cœur du quartier Cambacérès, au sud-est de Montpellier, la Halle de l’innovation, déjà surnommée HDI, a été officiellement inaugurée le 18 octobre. Ce nouvel équipement de 8 000 m2 a été construit pour accompagner le développement du territoire et faire grandir les start-up de demain. Le BIC (Business Innovation Center), pionnier des incubateurs technologiques en France et en Europe, est installé désormais au sein de ce nouvel antre de l’entrepreneuriat. Aux côtés de jeunes entreprises et d’associations partenaires qui font vivre l’écosystème de l’innovation.

Terre d’entrepreneurs

« En 1982, Georges Frêche a été un des premiers à s’emparer de la compétence du développement économique en créant la Technopole montpelliéraine, une stratégie pour le territoire dans laquelle s’inscrit l’accompagnement des entreprises. Un succès. Quelle fierté en 2007, à Seattle aux États-Unis, quand le BIC de Montpellier a reçu le prix du meilleur incubateur mondial ! a rappelé Michaël Delafosse, président de la Métropole lors de l’inauguration de ce bâtiment supplémentaire au service des entreprises. Ce titre, nous continuons à l’honorer en nous battant pour les entrepreneurs avec des outils innovants comme cette HDI. Nous sommes une terre de conquérants qui inventent les solutions du futur. Un territoire qui a des valeurs, un territoire qui croit en ceux qui créent. »

Un accompagnement modèle

Hind Emad, vice-présidente de la Métropole, déléguée au Développement économique et Numérique, entrepreneuse solidaire, connaît par cœur ce BIC : « Avec la HDI, réalisée grâce à de nombreux partenaires, nous ajoutons un étage à la fusée pour aller plus loin, pour une ambition plus forte, pour l’emploi de demain. » Depuis 35 ans, le BIC est un outil précieux de la Métropole. L’an dernier, 159 projets en ont bénéficié. Un accompagnement souvent gage de réussite. Le taux de pérennité des entreprises passées par le BIC est nettement supérieur aux taux nationaux : 90,1 % à 3 ans contre 75 % au niveau national.

Photo : © C. Marson

« Pour une ambition plus forte, pour l’emploi de demain »

La Halle de l’innovation en chiffres

- 8 000 m2 de surface de plancher comprenant :

 104 bureaux

 7 espaces de coworking

 12 salles de réunion

* 450 personnes, c’est la capacité totale d’accueil pour les entreprises hébergées
* 21,4 millions d’euros, c’est le coût du projet financé par la Métropole, avec l’aide de l’État (1,1 million) et de la Région Occitanie (1,13 million)

Photo : © Olivier Octobre

PLAN LUMIÈRE

Une sobriété lumineuse

« Nous changeons de paradigme, une nouvelle nuit commence. Nous étions dans la logique d’éclairer partout et le plus possible et nous devons désormais éclairer juste où il faut, quand il faut et selon les usages », a souligné Bruno Paternot, conseiller métropolitain délégué à la Qualité de l’environnement visuel lors de l’adoption du Plan Lumière au conseil de Métropole du 3 octobre. Ce document de 492 pages identifie les principales orientations stratégiques de la politique d’éclairage public et de gestion de l’esthétique lumineuse du territoire. Une sobriété lumineuse, inscrite au Plan Climat Air Énergie Territorial solidaire (PCAETs) au service d’un éclairage sûr, économe, adapté aux usages des habitants, embellissant l’espace public et respectueux de la biodiversité et de la santé humaine.

montpellier3m.fr/planlumiere

Photo : © Katia Ben

162 M€

C’est le montant du Contrat Territorial OCCITANIE (CTO) 2022 – 2028 entre la Région Occitanie et la Métropole de Montpellier. Un engagement fort au service du développement durable des territoires qui cofinance de nombreux projets dans les domaines de la mobilité durable, la transition écologique et énergétique, le développement économique ou le bien vivre dans la métropole.

Photo : Michaël Delafosse, président de la Métropole, maire de Montpellier aux côtés de Carole Delga, présidente de la région Occitanie. © C. Ruiz

17 NOVEMBRE

Bâtir ensemble l’économie de demain

La Métropole organise le 17 novembre les Assises de l’économie au Corum. Acteurs locaux et intervenants de notoriété nationale débattront sur cinq sujets de société en lien avec la stratégie du territoire. L’occasion de dévoiler la feuille de route du développement économique

à l’horizon 2030.

La Métropole s’est fixé pour ambition de renforcer l’attractivité, le développement économique

et l’emploi, valoriser l’image du territoire, réduire les inégalités et libérer les énergies et les talents.

assises-eco-montpellier.com

ZÉRO DÉCHET

À vos agendas

La Métropole continue de développer son ambitieuse stratégie Zéro déchet. Elle s’engage encore cette année en participant à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) du 18 au 25 novembre. De nombreuses animations et sensibilisations sont au programme : Présentation du rallye vélo compostage samedi 18 novembre, distribution de kits de protections hygiéniques lavables auprès des étudiantes dans plusieurs restaurants universitaires, Méga Troc ouvert à tous au lycée Georges-Pompidou à Castelnau-le-Lez samedi 25 novembre, collecte de jouets dans les écoles primaires du territoire au profit d’associations, deux collectes solidaires à l’hôtel de Ville (le 23/11) et à l’hôtel de Métropole (le 21/11) au profit d’Emmaüs, en plus de nombreuses autres animations au sein des Maisons pour tous, médiathèques ou encore dans les clubs de l’âge d’or...

Programme complet sur montpellier3m.fr/SERD2023

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’GITER

CO’giter

Bus et tram gratuits

Ce n’est plus une promesse électorale, mais bien une réalité. Le 21 décembre sera une date historique pour les habitants de la métropole. À 19h, ils pourront tous voyager gratuitement, de façon illimitée, sur l’ensemble du réseau bus et tramway TaM des 31 communes. Montpellier sera alors la première métropole française à mettre en œuvre cette gratuité totale des transports en commun sur l’ensemble de son territoire. Une mesure universelle, qui permet de poursuivre la transition écologique et solidaire de la métropole. Une mesure sociale qui est un véritable engagement en faveur du pouvoir d’achat des habitants. Le 21 décembre, une grande fête de la gratuité ouverte à tous célébrera cet engagement qui n’a pas de prix.

2€

le litre d’essence.

Le tramway sera, quant À lui, gratuit pour les habitants de la mÉtropole À partir du 21 dÉcembre et il n’Émet pas de Co2.

Photo : © L. Severac

Un engagement fort pour les habitants

À mi-mandat, la promesse électorale concernant la gratuité des transports en commun est devenue réalité. Interview de Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.

« La gratuité concilie défense de l’environnement et engagement social »

La gratuité des transports en commun était une des mesures phare de votre campagne

aux municipales.

Michaël Delafosse : Engagement tenu. En 2020, nous avions en effet fait cette promesse de la gratuité des transports en commun, symboliquement sanctuarisée sur le bulletin de vote. Dès notre élection, nous avons lancé cette gratuité par étapes pour les habitants de la métropole. 50 jours après, elle était effective le week-end, en soutien à l’attractivité du centre-ville et des commerces de proximité. Un an plus tard, la gratuité pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans est devenue un marqueur social fort en direction de nos aînés et des familles. La dernière étape de la gratuité des transports en commun sera mise en œuvre le 21 décembre à 19h.

La Métropole est-elle une pionnière ?

M.D. : L’expérience montpelliéraine fera date. Partout en Europe, les mobilités interrogent notre capacité à conduire ensemble notre transition écologique, à sortir du débat climatique pour en faire une révolution sociale et solidaire. Nous sommes la plus grande métropole européenne à mettre en œuvre la gratuité totale pour ses habitants. Je ne doute pas que dans quelques années d’autres présidents de métropoles prendront l’exemple montpelliérain pour référence.

En quoi cette mesure est essentielle ?

M.D. : C’est une mesure qui concilie écologie et pouvoir d’achat qui répond à l’inflation qui mine les ménages, qui accompagne les femmes seules avec enfants et les retraités. C’est aussi une certaine conception de notre vie en commun. Avec cette gratuité, on accompagne les changements de manière positive du point de vue de la transition écologique car elle s’inscrit dans une stratégie globale autour des mobilités décarbonées, avec une exigence inconditionnelle de proposer des transports en commun de qualité.

Photo : © C. Ruiz

21 décembre : fêter la gratuité

Parce que la gratuité des transports en commun est une mesure novatrice, sa mise en oeuvre sera dignement célébrée à l’occasion d’une ZAT spéciale. Rendez-vous le 21 décembre pour des impromptus artistiques et deux temps forts. Une grande fête ouverte à tous, de midi à minuit.

La 15e Zone artistique temporaire (ZAT) est programmée le jeudi 21 décembre, de midi à minuit, pour fêter la gratuité. « Cette ZAT vous invite à partir en voyage pour douze heures de spectacles et de surprises urbaines, à découvrir dans les tramways et les bus, mais aussi place de la Comédie et aux alentours. Cette célébration des plaisirs du voyage et des transports exceptionnels nous promet de nombreuses surprises », commente Pascal Le Brun-Cordier, le directeur artistique de la ZAT.

En fait, l’ambiance va monter crescendo. Dès la mi-journée, un bruissement artistique partira des communes de la Métropole qui vivent déjà au rythme du tramway. Des séquences voulues comme des impromptus accompagneront les voyageurs. Les artistes vont se glisser dans les rames sur chaque ligne et interpelleront les usagers. En fin d’après-midi, la présence des artistes se recentrera sur le cœur de Montpellier.

Photo : L’an dernier, la ZAT se tenait dans le quartier Antigone. © DR

Artistes dans les rames

À partir de 17h, quatre trams seront stationnés place de la Comédie. Dans chacun, une proposition artistique en lien avec son design : funky groovy dans le tram à fleurs, plage et ukulélé dans la ligne 3, royale dans le tram doré avec le volubile maître de cérémonie Calixte de Nigremont, aérienne dans la ligne bleue avec des centaines d’origamis consignant les rêves d’avenir de jeunes de la métropole.

Après un temps consacré au lancement officiel de la gratuité à 18h30, la soirée se poursuivra

en musique avec un set des Mixeuses solidaires, conçu à partir de la réinterprétation

des sons du tramway.

« Dans la soirée, la ZAT vous proposera notamment deux voyages exceptionnels : sous des aurores boréales imaginées par l’artiste suisse Dan Acher place de la Comédie, et dans quatre univers de feu forgés par la compagnie Carabosse dans les jardins du champ de Mars, à côté de l’esplanade. Au total, plus de 40 rendez-vous, également à la Babote et à l’Opéra, tous gratuits, comme à chaque édition de la ZAT ! », poursuit Pascal Le Brun-Cordier. Le compte à rebours a déjà commencé…

De l’hippomobile à la gratuité

1880

1er réseau de tramways hippomobiles (1880-1883), suivi du 1er réseau de tramways électriques (1897 - 1949).

Juillet 1930

La 1re ligne de bus dessert le centre-ville, le Pont-Juvénal, la Pompignane, Les Aubes, l’avenue de Toulouse…

Novembre 1939

Trois lignes de bus desservent le centre depuis le Plan des 4 seigneurs, la Pompignane et l’École d’agriculture.

30 juin 2000

Lancement de la ligne 1 de tramway de La Mosson à Odysseum.

18 déc. 2006

Inauguration de la ligne 2 du tramway qui relie Saint-Jean-de-Védas à Jacou.

6 avril 2012

Mise en service de la ligne 3 qui relie Juvignac à Lattes ou Pérols et de la ligne 4 à Montpellier.

30 juillet 2020

Vote des maires de la métropole pour la gratuité.

5 septembre 2020

Gratuité des transports pour tous les habitants de la métropole le week-end.

1er septembre 2021

Gratuité des transports pour les habitants de - 18 ans et + 65 ans tous les jours.

21 déc. 19h

Gratuité totale des transports pour tous les habitants de la métropole.

2025

Lancement de la ligne 5, extension de la ligne 1 et premières lignes de bustram.

Élus : ils ont fait le choix de la gratuité

Yann Galut

Maire de Bourges

Bourges

- Depuis le 1er septembre 2023

- 102 626 habitants, 17 communes
 (Communauté d’agglomération Bourges Plus)

* 15 lignes, 60 bus dont 8 articulés

« La gratuité totale est récente à Bourges. Nous n’avons pas encore de recul. Je constate l’enthousiasme que cette mesure a entraîné et qui était une promesse de campagne. Le premier mois, on a enregistré une hausse de 45 % de fréquentation. À présent, la gratuité permet aux gens de rejoindre facilement le centre-ville, les différents quartiers, les communes de l’agglomération. C’est une source d’économie non négligeable pour eux. Le Versement mobilité finance cette gratuité. Nous avons augmenté le taux qui est aujourd’hui à 2 %, comme à Montpellier. Nous réorganisons le réseau de façon à permettre aux entreprises de se développer. Je pense que les municipalités qui appliquent la gratuité sont en train de créer un droit au transport. Car cela entre très vite dans les mœurs. C’est irréversible et bon courage à celle ou celui qui proposerait de revenir dessus. »

Photo : © Ville de Bourge

Patrice Vergriete

Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Dunkerque

- Depuis le 1er septembre 2018

- 190 000 habitants des 17 communes de la Communauté urbaine.

- 18 lignes de bus

« Selon la dernière enquête menée avec l’ADEME en 2022, 72 % des automobilistes usagers du bus déclarent que la gratuité a été le déclencheur de nouvelles habitudes. Un tiers d’entre eux envisagent de se passer de leur voiture dans les 5 à 10 ans qui viennent. Les automobilistes qui ont adopté la gratuité évaluent leur économie mensuelle à une centaine d’euros. Le double s’ils ont abandonné leur véhicule. L’image du bus a changé. Il est devenu un lieu de vie et d’échanges, plus apaisé. Sa fréquentation a plus que doublé en cinq ans : + 125 % en 2022 par rapport à 2017. Le plus important est l’indice ATMO qui indique une amélioration de la qualité de l’air à Dunkerque et dans son agglomération, avec notamment une concentration en dioxyde d’azote en baisse constante. »

Photo : © CUD

Mihhail Kõlvart

Maire de Tallinn

Tallinn (Estonie)

- Depuis le 1er janvier 2013

- 450 000 habitants

* 80 lignes de bus, 5 lignes de tramway et 4 lignes de trolleybus

« Nous fêtons les 10 ans de la gratuité totale des transports de Tallinn. La Ville dépense environ 130 millions d’euros par an pour les transports publics. La gratuité est financée par les recettes de l’impôt sur le revenu des habitants. Tallinn, capitale du pays, accorde également la gratuité aux membres des corps diplomatiques étrangers résidant en ville. Pour ceux qui viennent travailler à Tallinn, les parkings d’échanges sont gratuits. Le trafic automobile a certes diminué, mais il est toujours présent. Je pense que nous ne pouvons pas nous débarrasser complètement des voitures. Cela est vrai pour n’importe quelle ville européenne. Quelle que soit la qualité du réseau, certaines personnes auront toujours leurs raisons de préférer une voiture privée au bus public. Nous nous dirigeons néanmoins vers le concept de ville du quart d’heure et continuons donc à développer le réseau de transports. Ce sont des travaux nécessaires. Je salue le courage des Montpelliérains et vous souhaite bonne chance dans vos transports en commun. »

Photo : © O. Makina

L’essayer, c’est l’adopter

35 % des déplacements sur le réseau TaM sont réalisés via les 218 000 pass gratuité déjà en circulation. Afin d’évaluer l’impact de la gratuité totale pour ses habitants, la Métropole a commandé une étude au cabinet PwC et au bureau d’études Tryom.

Le 21 décembre, ce sont potentiellement 290 000 habitants supplémentaires, âgés de 18 à 65 ans, qui pourront bénéficier de la gratuité totale. « Les résultats de l’étude commandée par la Métropole au cabinet PwC et au bureau d’études Tryom, sont très encourageants, souligne Julie Frêche, vice-présidente déléguée au Transport et aux Mobilités actives. Réalisé durant le premier semestre 2023 auprès de 2 001 personnes, ce sondage de la population a mis en exergue des points positifs, confirmant le fait que la gratuité est une mesure plébiscitée par les habitants. »

Un retour très encourageant

90 % des personnes interrogées apprécient la généralisation de la gratuité à tous les habitants de la métropole. L’impact positif de la gratuité sur le pouvoir d’achat ressort spontanément. Celui sur l’écologie ressort également, mais de façon plus modérée. Effectivement, elle va permettre une hausse du pouvoir d’achat des ménages qui prendront ou prennent déjà les transports en commun. Au-delà de ces chiffres, 87,1 % de l’échantillon associent cette mesure à un engagement écologique et 71,3 % estiment qu’elle donne l’image d’un réseau de transports en commun précurseur.

44 % prendront plus souvent les transports en commun

« La gratuité totale va encourager les habitants à prendre encore plus souvent les transports en commun », poursuit Julie Frêche. Notamment comme l’indique l’étude pour des déplacements de loisirs. 44 % prendront plus souvent les transports en commun avec la gratuité totale. 89 % des personnes interrogées affirment qu’elles feront plus souvent des déplacements de loisirs.

Photo : Julie Frêche et les représentants de associations de personnes handicapées, comme Thierry Jammes, vice-président de la fédération des aveugles et amblyopes de France, ont testé des bus électriques afin de prévoir l’accessibilité pour tous des futurs bustram. © F. Damerdji

Romain Bessuges-Meusy

CEO Axeptio

Photo : © Axeptio

« On a fait le choix d’installer le siège de notre start-up à proximité d’un arrêt de tramway parce que nous souhaitions inciter les mobilités douces et la multimodalité vélo + tram. Si la localisation est un facteur positif à l’embauche, la gratuité est un vrai plus, car c’est du pouvoir d’achat en plus pour nos équipes qui pourra être dépensé dans les commerces du centre-ville. »

Clara Giovannini
Chocolaterie Thuriès

Photo : © C. Marson

« La gratuité totale, c’est exceptionnel. On verra les effets sur les commerces dans quelque temps. Déjà, nous avons constaté que nous travaillons mieux en semaine. En journée, nous voyons beaucoup de retraités actifs, ceux pour qui le tramway est déjà gratuit tous les jours.
Est-ce lié ? »

La parole aux pionniers

Après une première phase de gratuité pour tous le week-end, mise en place en septembre 2020, les jeunes et les seniors bénéficient à leur tour de la gratuité totale depuis septembre 2021. Ils témoignent du plaisir de circuler librement sur l’ensemble du réseau de bus et de tramways.

« Pouvoir d’achat et qualité de l’air »

J’ai demandé tout de suite mon abonnement gratuit. J’en avais entendu parler par le bouche-à-oreille. Jusque-là, j’achetais des tickets 10 voyages à 10 euros. La gratuité, je trouve que cela va dans le bon sens : favoriser le transport en commun par rapport à l’utilisation du véhicule personnel. Je suis à 100 % pour ! De Saint-Jean-de-Védas, je me rendais déjà en tramway au centre-ville de Montpellier et parfois au CHU. Le pass gratuité ne fait que me conforter dans ce choix. Alors que la circulation devient difficile, c’est très bien pour mon pouvoir d’achat et pour la qualité de l’air. Il y a aussi la tranquillité d’esprit : on n’est plus responsable du véhicule, il ne faut plus chercher de parking. Étendre la gratuité à tout le monde, cela amplifie un mouvement déjà lancé. Les étudiants ou les actifs ont besoin de se déplacer. Cela donne à la Métropole une image positive de ce qu’il faut faire. D’autres villes pourraient s’en inspirer. Car c’est la modernité. Si l’on veut que la ville vive, soit attractive, si on souhaite inciter à abandonner la voiture pour des déplacements courts, je n’y vois que du positif. Cela va apaiser la vie dans la ville. Beaucoup moins de voitures, c’est beaucoup moins de pollution, beaucoup moins de bruit.

Michel Miguet,
71 ans, retraité,
Saint-Jean-de-Védas

Photo : © C. Marson

« C’est mieux pour la planète »

On a nos cartes depuis que c’est gratuit. On les utilise tous les jours. Comme on est à Grabels, on prend les bus et le tramway pour rejoindre le lycée Agropolis. C’est pratique pour faire des activités : aller partout, sortir en ville, à la plage, au foot... C’est super que ce soit gratuit ! Cela fait des économies pour les parents, notamment ceux qui n’ont pas les moyens. On n’a plus besoin de payer des tickets pour chaque voyage. La gratuité, cela incite les gens à prendre les transports en commun. À Grabels, tous les jeunes utilisent leur carte gratuite ou leur appli.

Et c’est mieux pour la planète. Au lycée, on nous explique que le vélo ou les transports en commun, cela fait moins d’empreinte carbone. C’est un enjeu majeur d’actualité. Tant mieux que ce soit étendu à tout le monde. Cela incitera plus de gens à prendre les transports. Par exemple, il y aura moins besoin de prendre les voitures qui polluent. Cela aura donc un bon impact pour l’environnement. On est fiers d’être la première métropole à appliquer cela. Quand on sera étudiant, on pourra mettre de l’argent ailleurs que dans les transports… Franchement, c’est top de vivre dans cette métropole ! Ce serait même bien que ce soit gratuit pour aller partout !

Ilias et Inès Makchan,

15 et 17 ans, lycéens,

Grabels.

Photo : © F. Damerdji

« Ce confort enlève l’hésitation »

J’ai l’abonnement gratuit depuis qu’il est mis en place. J’en ai entendu parler par les revues de la Métropole. Je trouve cela commode, car les retraites ne sont pas très élevées. Je fonctionne souvent à pied, car il faut marcher. Mais c’est pratique quand on doit aller assez loin. C’est particulièrement utile pour se rendre dans les hôpitaux, si les rendez-vous ne sont pas trop tôt. Vous n’avez pas à vous soucier du stationnement. Quand je vais faire des courses, je pars à pied, et je peux revenir en transport si je suis plus chargée. Ce confort enlève l’hésitation de bouger. Je peux aller à Pérols pour me balader au bord de l’eau, en centre-ville, quelques fois à la limite des lignes. La gratuité, cela ne donne pas envie d’utiliser sa voiture, surtout au moment où le prix de l’essence augmente. Et on peut faire un saut à des endroits éloignés sans réfléchir. On a un tram pour le retour. Cela a un impact pour la planète : même si parfois on ne peut pas faire autrement, le tram ou le bus, cela évite des voitures ! La gratuité pour tous, espérons que cela donne envie à des personnes de voyager en tram. Mes petits-enfants utilisent les transports. Il est fort possible que mes enfants s’y mettent plus quand ça deviendra gratuit.

« Je peux aller à Pérols pour me balader au bord de l’eau, en centre-ville. La gratuité, cela ne donne pas envie d’utiliser sa voiture »

Martine Menneteau,

70 ans, retraitée, Montpellier

Photo : © C. Marson

« C’est le début du progrès »

J’ai le pass gratuité depuis plus d’un an. C’est pratique pour se rendre partout. On n’a plus de stress quand on voit les contrôleurs ! Je m’en sers pour aller à mes entraînements au MHB, juste à côté du zoo. Mes parents m’ont montré le trajet, et maintenant je me déplace tout seul. C’est cool d’être plus autonome, je me sens grand !

Des fois, avec des copains, on prend le tram pour aller place de la Comédie. Pour les sorties scolaires, il n’y a plus besoin de tickets : on a notre carte ! C’est arrangeant pour les parents. En plus, cela a un côté écologique, ce qui est important. La gratuité pour tous, c’est le début du progrès : pouvoir se déplacer librement. Tout le monde pourra prendre les transports à n’importe quel moment, sans avoir à penser à son ticket. Les gens sortiront peut-être plus. Cela va aider à prendre le tram, donc il y aura moins de voitures. Et ce sera des économies pour ceux qui ont moins d’argent. Ils pourront aller plus loin. On se sent un peu fier d’être à Montpellier. Si je peux, je compte garder cette carte toute ma vie. Il n’y a aucune raison d’arrêter. Le réseau est bien organisé. Il y a toujours un bus ou un tram à proximité.

« La gratuité, ce sera des économies pour ceux qui ont moins d’argent »

Nathanaël Baconnier,

12 ans, collégien, Montpellier

Photo : © F. Damerdji

Comment obtenir son pass gratuité ?

Pas besoin d’attendre le 21 décembre ! Dès à présent, les personnes qui n’ont pas encore leur pass gratuité peuvent le demander en Espaces mobilité TaM, sur internet ou via l’application smartphone. Rien de plus simple, il sera délivré en moins de 48h sur smartphone et/ou sur la carte TaM. Mode d’emploi.

3

documents à présenter :

1

pièce d’identité

+

1

photo d’identité

(possibilité de la réaliser en Espaces mobilité TaM)

+

1

justificatif de domicile

(+ une autorisation parentale pour tout bénéficiaire âgé de 3 à 17 ans téléchargeable sur l’appli et sur le site TaM)

Avec smartphone

• Demande depuis l’appli ou sur la boutique en ligne (en téléchargeant ensuite l’appli TaM pour y stocker son pass gratuité).
Télécharger M’Ticket, se rendre sur l’onglet GRATUITÉ, enregistrer ses données personnelles, joindre ses pièces justificatives et valider. Une fois la confirmation de création du pass gratuité reçue, cliquez sur VOYAGER pour bénéficier de son pass gratuité week-end qui sera automatiquement transformé en pass gratuité totale le 21 décembre.

Sans smartphone

Le pass gratuité sera réalisé sur la carte TaM.

• Sur la boutique en ligne tam-voyages.com
• Dans les Espaces mobilité TaM

- Espace mobilité Mosson (station de tramway L1 et L3 : Mosson) – Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – avec ou sans rendez-vous

- Espace mobilité Maguelone – 27 rue Maguelone (arrêt L1, L3 et L4 Gare Saint-Roch) – Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h – sans rendez-vous

- Espace mobilité Centre Comédie – 1 place Francis-Ponge (ancien hôtel de Ville – à proximité du centre commercial Le Polygone) – Du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans interruption - Exclusivement sur rendez-vous

- Dans les communes, les agents des guichets uniques de la Métropole ne délivrent pas de pass gratuité, mais ils ont été formés pour renseigner et accompagner les futurs voyageurs dans leurs démarches.

POUR TOUT SAVOIR SUR LA GRATUITÉ

« Je me pose des questions »

Je n’ai pas encore de pass, en combien de temps puis-je en obtenir un ?

Les demandes de pass gratuité sont traitées par TaM en moins de 48 heures. N’attendez pas la dernière heure, car s’il y a trop de demandes en même temps, le délai de traitement pourra être plus long.

Puis-je avoir mes trois enfants sur mon pass gratuité ?

Oui, ils peuvent être inscrits sur le pass gratuité des deux parents. Pour cela, se rendre en Espace mobilité TaM. Vos enfants peuvent aussi avoir leur propre pass sur une carte TaM si vous le désirez. À noter, les enfants de moins de 4 ans n’ont pas besoin de pass gratuité.

J’ai entendu dire que les valideurs de titres de transport seront supprimés ?

Oui, la validation sur certains quais et dans les véhicules ne se fera plus. Le seul fait d’avoir sur soi un titre de transport valide suffira (un pass gratuité, un titre occasionnel à usage immédiat ou un abonnement en règle). La fréquentation sera alors calculée grâce à des capteurs à l’entrée des tramways et des bus.

J’ai déjà le pass gratuité week-end, dois-je faire un nouveau pass gratuité ?

Non. Vous n’avez aucune démarche à faire. S’il est en cours de validité, votre pass week-end gratuité est automatiquement converti en pass gratuité totale le 21 décembre.

Peut-on avoir un pass gratuité sous forme de carte ?

Bien sûr. La carte TaM peut aussi servir de support à votre pass gratuité. Il suffit seulement de la demander en espace Mobilité TaM ou en boutique en ligne. Vous pouvez même avoir votre pass gratuité à la fois sur l’appli TaM et sur votre carte TaM.

Avec le pass gratuité, les P+Tram seront-ils gratuits ?

Oui, ils seront gratuits pendant 24h pour les voyageurs du réseau TaM à condition bien sûr de faire un aller-retour sur le réseau et en le justifiant via l’appli M’Ticket. Des agents TaM accompagneront les usagers dans les différents P+tram au moment du passage

à la gratuité totale.

Que devrais-je avoir sur moi quand je prends le bus ou le tramway ?

• Un pass gratuité pour les habitants des 31 communes de la Métropole,

• Un abonnement ou un titre de transport à usage immédiat pour les non métropolitains.

À défaut, vous serez en infraction et verbalisable.

Qu’est-ce que je fais de mes tickets ?

Il faut utiliser ses tickets papier (1 ou 10 voyages) avant le 21 décembre. N’hésitez pas à les partager avec vos proches. Seuls les titres sur l’appli TaM perdureront après cette date.

Je suis inquiète pour mes petits-enfants ? Que doivent-ils faire ?

Tout comme vous possédez un pass gratuité senior, s’ils possèdent déjà un pass gratuité jeune, ils n’ont aucune démarche à faire. La gratuité totale qu’ils ont acquise depuis septembre 2021 perdure au-delà du 21 décembre. S’ils n’en ont pas, ils doivent s’en procurer un.

QUE SE PASSERA-T-IL POUR LES RÉSIDENTS HORS MÉTROPOLE ET LES TOURISTES ?

Les abonnements pour les hors-métropolitains seront maintenus.

Comment acheter un titre de transport ?

• Avec l’application M’Ticket TaM qu’il faudra activer à la montée sur son smartphone.

• En flashant le QR code implanté à chaque station. Il permettra d’acheter en trois clics, via Googlepay et Applepay, un titre horodaté à usage immédiat d’une validité de 1h30.

• En se rendant dans un commerce partenaire ou dépositaire TaM (hôtels, commerces de proximité aux abords des stations…) pour acheter un titre papier.

* Via un distributeur automatique de billets (gares, place de la Comédie, CHU…).

Le financement de la gratuité est assuré

Contrairement aux craintes parfois exprimées, la gratuité des transports ne grève pas le budget de la Métropole et n’entraînera pas d’impôts supplémentaires pour les particuliers. Le Versement mobilité pourvoit à la dépense. Explications de Renaud Calvat, vice-président délégué aux Finances, maire de Jacou.

+ 30 millions d’euros de recette de Versement mobilité entre 2020 et 2024

2020

0,5 M€ - 91 M€

2021

5,5 M€ - 100 M€

2022

9,8 M€ - 106,5 M€

2023

12,1 M€ - 116 M€

2024

30 M€ - 121 M€

* Coût de la gratuité depuis 2020
* Recettes Versement mobilité

Le Versement mobilité est le nouveau nom du Versement transports, datant des années 1970. En 2022, 2 317 entreprises de plus de 11 salariés du territoire métropolitain y étaient assujetties. Elles n’étaient que 1 944 en 2016. Grâce au Versement mobilité, la gratuité des transports à Montpellier est financée depuis sa première phase en 2020. Ce Versement mobilité permet plus globalement de financer la politique mobilité de la Métropole.

Comment la gratuité est-elle financée ?

Renaud Calvat : Pour la Métropole, le coût de la gratuité en 2024 sera de 30 millions d’euros. Depuis 2020, nous avons privilégié sa mise en œuvre en plusieurs étapes. À savoir, une gratuité progressive (le week-end pour tout le monde, les seniors, les jeunes). C’est le Versement mobilité qui couvre cette dépense. Ce Versement mobilité désigne la taxe spéciale que doivent verser les entreprises à partir de 11 salariés. Instituée par l’État, elle doit obligatoirement être consacrée aux transports. À Montpellier, son taux est de 2 % et ne peut pas être augmenté.

La dernière phase, celle de la gratuité totale, est donc payée par ce Versement mobilité ?

Oui. La fin des abonnements payants pour les habitants de la métropole sera compensée. Les sommes perçues via le Versement mobilité ont augmenté de 30 millions d’euros depuis 2020 (voir graphique). C’est une excellente nouvelle qui prouve que notre activité économique s’accroît sur le territoire. Car la métropole est attractive et dynamique pour les entrepreneurs.

Vous avez lancé un appel aux voisins de la Métropole ?

Oui, nous avons proposé aux intercommunalités voisines de se joindre à ce grand projet qu’est la gratuité des transports sur le réseau TaM. Une convention pourrait définir l’apport financier de chacun. La discussion est lancée. Certaines collectivités ont d’ores et déjà manifesté de l’intérêt.

Photo : © L. Séverac

Idées reçues : vrai ou faux ?

Il n’y aura plus de contrôle dans les bus et les tramways

Faux // Les contrôles des pass gratuité et autres titres de transport perdurent après le 21 décembre. Justifier de son domicile dans la Métropole ne sera pas suffisant. En l’absence de titre de transport, les contrôleurs dresseront un procès verbal d’un montant de 72 euros + 50 euros de frais de dossier à l’encontre du contrevenant. Le montant sera minoré à 5 euros sur présentation sous quatre jours ouvrés du pass gratuité valide ou nouvellement créé ou d’un abonnement (hors métropolitains).

Avec la gratuité, nos impôts vont augmenter !

Faux // Le choix a été fait de ne pas augmenter les taux de la fiscalité des ménages (taxe foncière). La gratuité est principalement financée par le Versement mobilité des entreprises locales (voir page ci-contre).

1 472 €
d’économies par an seront réalisées grâce à la gratuité pour une famille de quatre personnes

Vrai // Il s’agit bien de 1 472 euros par an de pouvoir d’achat qui sera restitué pour une famille de quatre personnes. La gratuité permet d’économiser sur les dépenses de transport et d’utiliser cet argent pour d’autres besoins essentiels.

Les Vélomaggs seront gratuits

Faux // La location de Vélomaggs restera payante. Il s’agit d’un service supplémentaire à l’offre de transport du réseau TaM. Les 400 Vélomaggs seront toujours disponibles dans les 57 vélostations automatiques du territoire via l’application M’Ticket au tarif de 0,50 euro / heure.

La gratuité sera accompagnée par des investissements sur le réseau

Vrai // Pour accompagner la gratuité et l’augmentation de la fréquentation des transports en commun, la Métropole investit et développe le réseau TaM avec une offre plus large. Elle mène une politique globale en termes de mobilités avec des aides au vélo, au covoiturage et le développement des mobilités piétonnes (voir p. 26-27).

La sécurité va se dégrader dans les bus et les tramways

Faux // Avec la nouvelle police métropolitaine des transports entrée en fonction en septembre, une vigilance accrue est portée sur le réseau TaM. Ces effectifs travaillent conjointement avec les agents de TaM, les polices municipale, nationale et la gendarmerie (voir p. 24-25).

Investir pour sécuriser le réseau

Pas de gratuité sans un réseau de qualité, fiable et sécurisé. En amont de ce choix fort pour les habitants des 31 communes, la Métropole est engagée dans un large programme d’investissement afin de garantir la sécurité, celle des infrastructures et du matériel roulant.

« Le maintien du patrimoine existant de transports en commun est primordial et nécessite des moyens importants. On ne mégote pas avec la sécurité et la qualité de service ! C’est pourtant ce qui a été fait par mes prédécesseurs. Nous avons constaté un sous-investissement chronique sur la sécurité du réseau de tramway ces dernières années, dénonce Michaël Delafosse, président de la Métropole. 800 000 euros auraient dû être affectés chaque année à l’entretien des rails, comme le fait Nantes ou Grenoble sur des réseaux similaires. Mais malheureusement, c’est seulement 200 000 euros par an qui ont été consacrés à cet entretien entre 2009 et 2019… » Ces défauts d’entretien préventif ont conduit à des ruptures de rails, des usures accélérées du matériel roulant, de l’inconfort, des nuisances sonores…

Des infrastructures vieillissantes remplacées

Un investissement de 70 millions d’euros a été nécessaire pour rattraper ce retard et moderniser les infrastructures vieillissantes. 200 emplois directs et/ou indirects sont mobilisés dans le cadre de ce chantier colossal qui consiste à remplacer les rails, à changer les appareils de voie, à rénover les revêtements… Entre mai 2022 et mai 2023, les infrastructures ont été ainsi modernisées dans de nombreux secteurs comme la Gare Saint-Roch, le Corum, Saint-Denis - Place de l’Europe, Rives du Lez - Moularès, Moularès - Ernest Granier, soit 1 675 mètres de rails remplacés et 233 tonnes de voies ferrées. À l’approche de la mise en service de la ligne 5, de nouvelles interventions auront lieu notamment dans le secteur de la Saunerie, sur la ligne 3, à l’été 2024.

Photo : Sécuriser le réseau : un chantier colossal qui a mobilisé 200 emplois. © C. Ruiz

70 M€

c’est la somme investie par la Métropole pour rénover les infrastructures du réseau de tramway : remplacement des rails, changement des appareils de voie, rénovation des revêtements…

« Le programme réel d’investissement en faveur du réseau de tramway est très nettement

sous-dimensionné au regard du besoin d’entretien des voies. Cette situation ne permet pas d’assurer le confort et la sécurité des voyageurs (...). Le niveau d’exécution des travaux d’entretien reste en deçà des engagements contractuels, notamment le programme

d’entretien des rames de la ligne 1. »

Extrait du dernier rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de TaM de 2015 à 2021, publié en février 2023.

TRAMWAY

77 nouvelles rames

En 2020, la Métropole passait le plus grand appel d’offres de France pour l’acquisition de nouvelles rames de tramway. 77 rames étaient commandées : 17 pour accompagner la gratuité et la hausse de fréquentation attendue sur le réseau, 30 pour renouveler le parc vieillissant de la ligne 1 inaugurée en 2000, 22 pour la 5e ligne en cours de construction et 8 en réserve pour faciliter la maintenance des rames en circulation.

Un INVESTISSEMENT financier majeur

Deux ans plus tard, ce marché était remporté par le groupe espagnol CAF Urbos, dont l’usine de fabrication est située à Bagnères-de-Bigorre en Occitanie, pour un montant d’environ 225 millions d’euros (50 millions d’euros de moins que l’estimation initiale). À partir de 2024, ces rames seront livrées dans les ateliers de TaM, à raison de deux à trois par mois, jusqu’en 2030. Ce renouvellement de matériel nécessaire, aucune rame n’avait été commandée depuis 2012, garantit aux voyageurs et aux équipes de TaM un matériel roulant plus fiable. La Métropole réalise ainsi un effort financier majeur pour anticiper les mobilités de demain.

Photo : 22 rames, habillées par l’artiste camerounais Barthélémy Toguo,
ont été commandées pour la ligne 5. © L. Séverac

105

C’est le nombre de conducteurs recrutés en 2023 par TaM

dont 27 apprentis. Jusqu’à 200 nouveaux conducteurs pourront rejoindre l’entreprise d’ici 2025 pour accompagner le développement du réseau de bus, tram et futurs bustram.

Photo : © L. Séverac

BUSTRAM

70 bus électriques

45 millions d’euros ont été investis par la Métropole dans l’acquisition de 70 bus électriques, dont 20 bus articulés de 18 mètres, qui parcourront les cinq lignes de bustram desservant la plupart des communes du territoire. En 2022, une expérimentation a permis de tester le matériel de sept constructeurs au dépôt TaM et sur les futurs itinéraires. Les conducteurs, mais aussi le comité de liaison des associations de personnes handicapées, ont ainsi pu compléter le cahier des charges du marché public selon leurs besoins.

Des bus décarbonés et à haut niveau de service

Proche d’un tramway en termes de confort d’usage, ce matériel spécifique n’émet pas de C02. Le constructeur retenu à la suite de l’appel d’offres sera annoncé au cours du mois de novembre 2023. 11 bus de 12 mètres seront livrés pour la mise en service de la première ligne en 2025.

Photo : La première ligne qui reliera Montpellier à Castries passera par la place de l’Europe.

Sécurité des voyageurs :

La première police des transports

Depuis le 18 septembre, la police métropolitaine des transports a pour mission de lutter contre les vols, les incivilités et protéger les voyageurs, les conducteurs et les contrôleurs. Elle accompagne la gratuité au travers d’une présence humaine policière sur tout le réseau en lien étroit avec les polices municipales des communes.

SUR TOUT LE RÉSEAU

Pour voyager en toute quiétude

Parce que chacun doit pouvoir se déplacer dans les transports en commun en toute quiétude, 22 agents de la police métropolitaine sont déjà à pied d’œuvre. Ils seront 42 en 2024. Ce sera alors le plus vaste effectif de France. Une présence sur les quatre lignes de tramway, bientôt cinq, dans les futurs bustrams et les 48 lignes de bus et mini bus qui relient les 31 communes de la métropole. Ils sont désormais présents aux terminus, sur les quais, dans les parkings relais, sur les voies et arrêts ainsi que dans les rames et les bus.

Photo : © C. Ruiz

Les contrôleurs aussi

Les agents de la police métropolitaine des transports soutiennent l’action des 82 agents d’assistance, contrôle et sécurisation (AACS) de TaM. Ces derniers, assermentés, sont sur le terrain pour faire respecter le règlement et vérifier la validité des titres de transport des voyageurs.

Photo : Montpellier est la seule métropole où les incivilités dans les transports en commun baissent de 38 % grâce aux opérations coordonnées (Source : ministère de l’Intérieur). © C. Ruiz

ALCOOL, ANIMAUX, DÉLINQUANCE

Une vigilance accrue sur les incivilités

L’action de la police métropolitaine des transports va monter en puissance dès que les effectifs seront au complet avec présence sur le terrain 7 jours sur 7. Elle intervient sur l’ensemble du réseau TaM, avec des points de vigilance accrus sur les zones les plus impactées par les atteintes aux personnes et les situations d’incivilités : alcoolisation, pieds sur la banquette, non-respect des règles, vols et larcins, chiens non muselés (en photo), ainsi que sur les lignes les plus fréquentées par les voyageurs. En veillant à la sécurité des biens et des personnes, cette police renforce la confiance des habitants et leurs regards sur les transports publics gratuits, dans le but de favoriser cette alternative à la voiture.

Photo : © C. Ruiz

Polices municipales, police nationale, gendarmerie

Des interventions communes

Afin d’endiguer la délinquance avec plus d’efficacité, des opérations conjointes avec la Police Nationale, la Gendarmerie et les polices municipales des communes de la métropole sont régulièrement programmées. Sur la photo, le Préfet de l’Hérault, François-Xavier Lauch aux côtés de Michaël Delafosse et de la police métropolitaine des transports. Ces « opé », comme on dit dans le jargon professionnel, sont menées dans différentes communes, sur des points sensibles des lignes de tramway et bus où des vols à l’arraché, des rixes ou des violences ont eu lieu. La police métropolitaine s’appuie sur les polices municipales locales qui connaissent leurs secteurs et leurs problématiques spécifiques.

Photo : © Manolo Lisse

PC SÉCURITÉ

Un lien permanent

En soutien des patrouilles pédestres, une patrouille véhiculée est en même temps sur le terrain. En lien direct et permanent avec le centre de supervision urbain de la police municipale et le centre de sécurité de TaM, les brigades sont agiles et peuvent intervenir très rapidement. Courant 2024, les équipes seront renforcées de maîtres-chiens. Les policiers métropolitains sont armés d’un pistolet semi-automatique, d’un générateur incapacitant et d’un bâton télescopique. Ils interviennent aussi, par convention, dans les gares SNCF et sur la voie publique en général.

Photo : © Manolo Lisse

Comment alerter la police métropolitaine des transports

Vous souhaitez signaler des faits ou des agissements constatés sur le réseau ?

Postez votre message sur montpellier3m.portailcitoyen.eu

Attention, tout signalement urgent doit toujours se faire via les numéros classiques d’urgence.

Un développement de l’offre de transport

La gratuité des transports en commun du réseau TaM fait partie de la stratégie globale des mobilités. Elle est accompagnée du développement de l’offre de transport : ouverture de la L5 de tramway, extension de la L1 de tramway, augmentation des cadences de bus de la L15, lancement d’un réseau de bustram, afin que chacun trouve sa solution de déplacements. En complément, la Métropole aide à l’achat d’un vélo à assistance électrique ou au covoiturage.

OUVERTURE DE LA LIGNE 5 DE TRAMWAY

Au second semestre 2025, la ligne 5 de tramway sera mise en service. Cette nouvelle ligne, longue de 16 km, reliera Clapiers au nord et le rond-point Maurice Gennevaux à Montpellier à l’ouest de la métropole en 45 minutes avec un tramway toutes les 6 minutes. Elle passera par le centre-ville de Montpellier, desservant entre autres Agropolis, Vert Bois, l’université Paul-Valéry, le lycée Clemenceau, la Cité créative, le GGL Stadium, Ovalie… Des parkings P+tram seront implantés de part en part. 80 000 voyageurs par jour sont attendus.

98 %

de la population montpelliéraine et 83 % de la population métropolitaine seront couverts par le réseau bus, bustram et tramway d’ici 2025.

360 000

voyages sont enregistrés chaque jour sur le réseau TaM.

121,3

C’est le nombre de kilomètres de rails du réseau de tramway de la métropole en 2025 (5 lignes + extension L1), contre 104 km en 2023 (4 lignes).

EXTENSION DE LA LIGNE 1 DE TRAMWAY

L’extension de 1,3 km de la ligne 1 de tramway permettra à 3 800 personnes chaque jour de rejoindre la gare Montpellier Sud de France, ainsi que le nouveau quartier Cambacérès, au second semestre 2025 en enjambant l’A709. Cette ligne permettra de relier le centre-ville de Montpellier à la gare en 20 minutes.

RENFORCEMENT DES CADENCES DES LIGNES DE BUS

Des bus supplémentaires ont été achetés pour améliorer le service et renforcer les lignes existantes comme la ligne 15. Dès le début 2024, sa fréquence sera augmentée avec un bus toutes les 9 minutes aux heures de pointe.

DES BUSTRAM RAPIDES, ALTERNATIVES À LA VOITURE

Nouvelle offre de transport, véritable alternative à la voiture, les cinq lignes de bustram seront progressivement mises en service à partir de 2025. Ces nouveaux bus électriques sillonneront 60 km de tracés afin de mieux desservir Castelnau-le-Lez, Castries, Cournonsec, Cournonterral, Grabels, Lavérune, Le Crès, Montpellier, Pignan et Vendargues, soit 110 000 habitants. Les travaux de la première ligne qui reliera Montpellier à Castries débutent en décembre sur la portion place de l’Europe-Sablassou pour une mise en service en 2025. Suivra la seconde portion Sablassou-Castries, puis à l’ouest, Cournonsec-Montpellier. Le bustram garantira les temps de trajet avec des fréquences régulières. Plus de 50 000 voyageurs/ jour sont attendus à terme.

bustram.montpellier3m.fr

Photo : © DR

57 %

des déplacements automobiles sont inférieurs à trois kilomètres.

Covoiturer pour gagner de l’argent

Pour les habitants de la deuxième couronne, le covoiturage domicile-travail est facilité avec l’application Klaxit, qui met en relation et assure les conducteurs et passagers pour leurs trajets quotidiens. Grâce à Klaxit, le voyage est gratuit pour le covoitureur et le conducteur est rémunéré. Montpellier est la 2e métropole de France en nombre de trajets domicile-travail partagés via Klaxit après celle de Rouen. Modalités sur l’application mobile, disponible sur AppStore ou Google Play ou sur le site klaxit.com

Sécuriser les piétons

Avec des réaménagements et la mise en place de centres-villes et de quartiers apaisés (30 km/h) dans les communes, la Métropole facilite les déplacements piétons.

VÉLO : DES AMÉNAGEMENTS DE PISTES

Il est prévu de réaliser 235 km de vélolignes montpelliéraines, dont 70 % d’ici 2026. À la fin de l’année, près de 50 km de pistes cyclables auront été aménagées sur les voiries. Une réflexion est menée pour la création de pistes cyclables sur les 2x2 voies.

46 000

personnes ont déjà bénéficié de l’aide de la Métropole de 500 euros à l’achat d’un VAE.

Profiter des aides vélo de la mÉtropole

• Pour les professionnels : jusqu’à 1 000 euros d’aide à l’achat d’un vélo cargo
 à assistance électrique.

• Pour les particuliers :

- 500 euros pour l’acquisition d’un vélo à assistance électrique neuf (VAE) acheté
 dans un magasin de la métropole jusqu’au 31 décembre.

- 500 euros par la Métropole en complément du « chèque Hérault Handi-vélo » du Département pour les personnes en situation de handicap pour l’achat d’un VAE adapté ou du dispositif de troisième roue électrique neuf ou d’occasion.

- Jusqu’à 200 euros, pour l’acquisition d’un VAE d’occasion ou l’achat d’un kit d’électrification.

* Jusqu’à 30 euros, pour faire réparer son vélo dans un magasin de la Métropole.

Photo : La pose de rails de la ligne 5 de tramway est en cours pour une mise en service en 2025. © F. Damerdji

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’MMUNES

31 identités, un seul territoire

SAINT-BRÈS p. 28-29

Un territoire vivant

EN BREF p. 30-31

EN attendant Noël p. 32-33

Photo : © Ville de Saint-Brès

Saint-Brès

Un territoire vivant

À l’est de la métropole, bercée par des paysages agricoles et sa garrigue, Saint-Brès est une commune dynamique qui tient à garder son âme rurale. Du 10 au 12 novembre, la fête de la Saint-Brice, heureux mélange de spectacles taurins de rue et de fête foraine, reflète cette convivialité préservée.

Un cœur de ville étendu

Créées en 1975, les écoles Jean de la Fontaine et des Péquelets laissent la place au nouveau groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry (17 classes) qui sera construit sur le même emplacement, au cœur même du village (photo). Tout un symbole pour cette commune qui tient à réunir tous les petits Saint-Brésois, ceux du quartier Cantaussel développé ces dernières années (2012 – 2025) à l’est y compris, dans un même lieu central. La première pierre de ce projet phare du mandat, d’un budget de 11,5 millions d’euros, sera posée le 25 novembre à 11h.

La défense des traditions

La réhabilitation de l’avenue de Nîmes, artère qui relie les deux quartiers, incarne également cette volonté d’étendre la dynamique du centre et de faciliter le vivre-ensemble. Apaisée et adaptée aux mobilités douces, elle favorise l’installation de nouveaux commerces et services. Temps fort de la convivialité de la commune, la Saint-Brice du 10 au 12 novembre et son programme taurin sont l’une des sept fêtes d’hiver ancestrales maintenues dans le département par la nouvelle charte prochainement signée entre la fédération des manadiers, le préfet et les maires concernés. La tradition est sauve.

Photo : © Ville de Saint-Brès

Photo : © OMLB architecture

CV

Date de naissance

Ve siècle

Superficie

486 hectares

Habitants

Saint-Brésois(es)

Nb d’habitants

3 500

Site internet

ville-saintbres.fr

Laurent Jaoul,

maire de Saint-Brès

Photo : © H. Rubio

« Autour de son cœur de village reconnaissable par le clocher à campanile en fer forgé de l’église Saint-Brice et aux abords du Bérange, Saint-Brès a grandi. Le village a su se développer en préservant son âme rurale et en maîtrisant son extension. J’ai fait notamment le choix politique d’arrêter définitivement la ZAC 2 de Cantaussel, sur laquelle était prévue la réalisation de 700 logements supplémentaires… Nous avons choisi de préserver cet espace naturel et de défendre l’implantation d’une académie d’art équestre. Un beau projet patrimonial, économique et touristique pour le territoire, en lien avec nos traditions équestres et rurales. Proposer un cadre de vie de qualité est pour mon équipe et moi-même une priorité »

C’EST FAIT

BEAULIEU

Un centre ancien mis en valeur

La commune a lancé depuis plusieurs années un programme de revitalisation du centre ancien qui passe notamment par la mise en valeur des bâtiments. Après la rénovation de la façade de la mairie et la réhabilitation de l’espace autour du stade, Beaulieu poursuit ce vaste chantier avec la mise en valeur de l’église Saint-Pierre-aux-Liens. Ainsi, le site comprenant l’église, l’ancien presbytère et son jardin a été repensé et rendu accessible. La municipalité a fait le choix d’ouvrir cet espace avec la création d’un nouveau parvis de l’église et des jardins en espaliers, agrémentés d’essences méditerranéennes nécessitant peu d’eau. Ce nouvel ensemble patrimonial, bâti en pierres de Beaulieu, issues des carrières locales, a été inauguré le 21 octobre.

mairiedebeaulieu.fr

Photo : © Ville de Beaulieu

TRADITION
SAINT-GENIÈS-DES-MOURGUES

Le Charroi reprend la route des olives

Le 2 décembre, le Charroi des Olives sera, à nouveau, au départ de Saint-Geniès-des-Mourgues à 4h du matin après trois ans d’annulation (Covid et pluie). Charrettes, chevaux, meneurs et marcheurs, le plus en phase possible avec les temps anciens (attelages, vêtements...) s’aventurent dans ce périple de nuit comme à l’époque où les paysans menaient leurs olives au Moulin de Villevieille. Chargées de leur précieux or vert, les charrettes feront halte à Saint-Christol où les amis de la Baragogne offriront les premiers cafés. Puis, direction Boisseron avant que se profilent au petit jour les remparts de Sommières. Arrivées au Moulin de Villevieille, les olives seront déchargées tandis qu’un conteur relatera l’histoire de l’oléiculture et du Charroi. Le déjeuner copieusement garni rassemblera la troupe à l’ancien collège. Au retour, un vin d’honneur sera servi à la cave de Saint-Geniès-des-Mourgues et un chèque sera remis au Téléthon. Tenté par l’aventure ? Inscrivez-vous au 06 71 26 34 72.

saintgeniesdesmourgues.fr

EN PROJET
COURNONTERRAL

Groupe scolaire et halle des sports

L’enquête publique sur le futur lycée construit par la région Occitanie et la halle des sports attenante est en cours jusqu’au 17 novembre. Parallèlement à ces projets, au vu du fort accroissement de la population ces dernières années, la municipalité a engagé la création d’un nouveau groupe scolaire. Attendu pour la rentrée 2025, il sera situé sur les anciens plateaux sportifs, au cœur du village, à proximité de nombreuses infrastructures : salle polyvalente Victor Hugo, piscine Poséidon, et d’ici quelque temps la ligne 4 de bustram et la future halle des sports. Afin de réduire les délais de livraison, ce nouveau groupe scolaire sera préfabriqué en usine, avec un haut niveau de performances énergétiques et thermiques, suivi d’un assemblage sur place. Il comprendra six classes élémentaires, quatre maternelles, un accueil de loisir périscolaire, une cantine et une cuisine centrale.

ville-cournonterral.fr

EXEMPLAIRE

GRABELS

L’école Joseph Delteil s’adapte au changement climatique

Pour faire face au défi du changement climatique et accueillir les enfants dans de bonnes conditions, la municipalité a lancé un vaste plan de rénovation de l’école élémentaire Joseph Delteil. Après une large concertation, elle a fait le choix d’une rénovation exemplaire permettant d’améliorer la performance thermique de ce bâtiment de 2 365 m2, 16 classes et 400 élèves. Ce projet a obtenu le label Bâtiments Durables Occitanie niveau Or, reconnaissant sa qualité et son exigence environnementale. Isolation thermique extérieure par de la paille, large superficie de panneaux solaires sur toitures et préaux, tourelles de vent pour créer des circulations naturelles d’air dans les classes, cours oasis… De nombreuses innovations sont prévues qui feront de cette école, en juillet 2024, un modèle d’adaptation face au dérèglement climatique.

ville-grabels.fr

Photo : © Atelier Méditerranéen

PATRIMOINE
SAINT-DRÉZÉRY

Histoire de la vigne et des vignerons

Du 18 au 21 novembre, Les Amis du Vieux Saint-Drézéry organisent une exposition, salle Georges Brassens, autour du monde viticole local. Elle fait suite à une première Chronique villageoise, consacrée à L’histoire de la vigne et des vignerons de Saint-Drézéry de Courbessac, jusqu’en 1939, date de la construction de la cave coopérative. Cette seconde exposition est présentée en partenariat avec les vignerons de Saint-Drézéry. Complétée et enrichie, elle reprend les thèmes de la précédente : lieux et modes de culture, cépages, vendanges, vinification, conservation et commercialisation, de 1939 à nos jours. Rencontre avec les vignerons samedi 18 novembre à 17h30.

saintdrezery.fr

À VIVRE

BAILLARGUES

La médiathèque, un lieu de vie incontournable

Un vendredi par mois, les assistantes maternelles sont conviées, accompagnées des enfants dont elles sont en charge, à une séance de conte dédiée aux tout-petits. Lieu de vie incontournable du paysage baillarguois, la médiathèque municipale Jean Matte accueille un large public : bébés, jeunes enfants, scolaires, ados, familles, retraités… De nombreuses animations leur sont proposées gratuitement : heures du conte, ateliers ludiques et conviviaux pour les seniors, spectacles pour enfants… Ouverte tous les jours de la semaine (8h30 à 12h – 13h30 à 18h) et samedi matin (9h à 13h), cette médiathèque de 600 m2, répartis sur deux niveaux, met à disposition de tous une mine de documents et d’informations précieuses : livres, manuels, articles, biographies, guides mais aussi CD-ROM, DVD, logiciels éducatifs, revues et journaux électroniques, sans oublier la musique ou les tutoriels en ligne.

baillargues.fr

Photo : © Ville de Baillargues

C’EST FAIT

CASTELNAU-LE-LEZ

Les ombrières du palais

Après l’extension du palais des sports Chaban Delmas, qui compte aujourd’hui onze salles, le parking de ce lieu de rencontre entre amateurs et professionnels a été, à son tour, réaménagé. La municipalité a installé des ombrières photovoltaïques qui produisent de l’électricité décarbonée. Elles renforcent le confort des usagers en offrant ombre et protection contre la pluie. La production annuelle d’environ 660 MWh sera directement injectée sur le réseau électrique public. Les citoyens ont été associés à ce projet au travers d’un financement participatif. Au total, plus de 570 000 euros ont été investis pour ce projet par des habitants de la Métropole, majoritairement castelnauviens.

castelnau-le-lez.fr

Photo : © Ville de Castelnau-le-Lez

C’EST NOUVEAU
PIGNAN

Ouverture d’un repair café

Un repair café a été mis en place dans le cadre du budget participatif 2023. Un véritable succès depuis son ouverture au mois de mai, avec l’aide du repair café grand Montpellier. Aujourd’hui, il accueille une vingtaine de bricoleurs bénévoles dont 14 membres actifs. Plus d’une trentaine d’objets sont réparés en moyenne à chaque rendez-vous. Le repair café est ouvert chaque premier samedi du mois, de 9h à 12h, salle Charles Barber.

pignan.fr

Photo : © Ville de Pignan

En attendant Noël

BEAULIEU

ALLUMEZ VOS LAMPIONS, Beaulieu renouvelle son édition nocturne du marché de Noël. Rendez-vous le 8 décembre, de 18h à 22h sur la place du marché : plus de 30 exposants, buvette et restauration, animations, balades en calèches, collecte de jouets au profit d’une association. Et, bien sûr, la présence exceptionnelle du père Noël. Le 9 décembre, concert de Noël par un nouvel ensemble de 11 instruments à cordes, à 20h30, église Saint-Pierre-aux-Liens.

mairiedebeaulieu.fr

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

WEEK-END FÉERIQUE, les 9 et 10 décembre, concocté par les équipes municipales. Cinéma, ateliers culinaires et créatifs, chasse aux lutins, ateliers de maquillage, mini-ferme… De 14h à 18h, les enfants ont rendez-vous avec le père Noël pour la photo souvenir et la liste de cadeaux à poster dans la boîte à lettres. La mère Noël, elle aussi, est appelée à la rescousse, le temps d’un spectacle drôle et interactif, proposé dimanche à 15h (sur réservation) par Les scènes du sud. Marché traditionnel des artisans locaux pour remplir votre hotte.

villeneuvelesmaguelone.fr

JUVIGNAC

PREMIÈRE ÉDITION des Hivernales de Juvignac, organisées du 6 au 22 décembre. Rendez-vous du mercredi au vendredi place Saint-Michel (quartier des Garrigues) sous la tente nomade pour des concerts acoustiques, performances artistiques, contes, magie… En présence de producteurs et artisans locaux.

juvignac.fr

Photo : © Ville de Juvignac

PIGNAN

CRÉATIONS ARTISANALES, idées cadeaux, décorations de Noël… Le parc du château de Pignan accueille dès le 9 décembre une cinquantaine d’exposants. L’inauguration du marché aura lieu en fanfare à partir de 16h, avant l’embrasement du château tiré à 19h. Dès le lendemain, un programme d’animations gratuites mettra les enfants à l’honneur : spectacles, parade lumineuse, manèges... En décembre, l’association APSAC installe sa patinoire de plein air de 100 m2, gratuite pour les enfants.

pignan.fr

Photo : © P.P.P. Gilo

JACOU

LE RAMONEUR EST EN RETARD, et les cheminées s’impatientent et discutent entre elles, de la pluie, du beau temps, de la pollution, du bonhomme à la barbe blanche qui ne devrait plus tarder… Un joli spectacle, gratuit pour les enfants, Sur les toits, proposé le 6 décembre à 15h à la Passerelle. En attendant le marché de Noël avec jeux, balades en calèche, ateliers créatifs, exposition de santons, animations musicales. Sans oublier, à 19h30, le feu d’artifice et l’embrasement de la mairie.

ville-jacou.fr

Photo : © Ville de Jacou

LATTES

CRÉATEURS ET ARTISANS D’ART se donnent rendez-vous les 25 et 26 novembre à l’Espace Lattara, pour lancer l’un des premiers marchés de Noël de la métropole. À découvrir sans attendre pour tous ceux qui aiment faire leurs courses en avance. Suivra, en décembre, un programme d’animations très complet proposé par la médiathèque et le théâtre Jacques Cœur, comme la projection de La Panthère des Neiges, le 15 décembre à 20h30.

ville-lattes.fr

RESTINCLIÈRES

UNE PREMIÈRE pour la commune de Restinclières, avec une formule revisitée du traditionnel marché de Noël, devenu « village », toute la journée du 26 novembre de 10h à 18h30. Une édition portée par le CCAS, avec la présence de 35 exposants/créateurs, la maison du père Noël, des animations pour les enfants, food-truck et buvette.

restinclieres.com

PRADES-LE-LEZ

CHASSEURS DE MAUVAIS ESPRITS, les Dahutanes de la Compagnie Vaporium vont parcourir les rues de la ville, le 17 décembre. Une déambulation sur échasses qui ouvre le programme d’animations de la 14e édition du marché de Noël à Prades-le-Lez. Elle sera suivie à 15h, salle Jacques Brel, par le Carnet magique, un spectacle tout public mené par un magicien fou à l’humour décalé (inscription obligatoire). Une centaine d’exposants, regroupés rue Jean Jaurès, place du marché et de la Fontaine, proposeront, de 8h à 17h, dégustation sur place et idées cadeaux.

prades-le-lez.fr

Photo : © Frederic Coune

LE CRÈS

LES BOÎTES DE NOËL, au profit des enfants de la Banque alimentaire, seront confectionnées grâce à la collecte des jeunes élus du CME/CMJ. Déposez vos dons pour l’opération Noël solidaire, du 27 novembre au 17 décembre à la mairie ou au stand jeunesse du village de Noël. Lectures musicales, cinéma, théâtre, ateliers créatifs, concours pâtisserie « pain d’épices »… Le Crès offre à tous un magnifique programme de fêtes.

lecres.fr

Photo : © Ville du Crès

CLAPIERS

DOUBLE VISITE du père Noël en décembre pour les Clapiérois. Premier rendez-vous le 1er décembre sur l’Esplanade, lors du traditionnel grand marché de Noël qui rassemblera près de 60 exposants. Et, pour les retardataires, il revient le 17 décembre, de 10h à 12h, lors du marché hebdomadaire. Et, cette fois, pour offrir des tours de calèche aux petits et aux grands.

ville-clapiers.fr

COURNONSEC

NOS AMIES LES BÊTES S’INVITENT DANS LA FÊTE. Le 10 décembre, dans le cadre du marché de Noël, organisé de 10h à 18h sur l’esplanade Briou Garenne, petits et grands pourront retrouver les animaux de la mini-ferme et les promenades à poney. Deux spectacles de la Cie Crocambule seront également proposés, un dans la matinée, Astralade, l’autre en après-midi, Crotte, alors. Sans oublier le rendez-vous des surprises et gourmandises proposé par les artisans du marché.

cournonsec.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’opérer

Pour un territoire attractif et innovant

FRANCE TÉLÉVISIONS p. 34-35

Made in Vendargues

TECHNOLOGIE p. 36-37

Encadrer le développement de l’intelligence artificielle

PISCINES p. 38-39

Le grand défi de demain

Photo : Laurent Delahousse, un des présentateurs du JT de France 2 sur le nouveau plateau fabriqué à Vendargues. © France Télévisions

Made in Vendargues

Vous êtes plus de 4,3 millions de téléspectateurs à regarder Laurent Delahousse et son équipe du 20h le week-end. Mais savez-vous que le plateau des JT de France 2, qui a fait peau neuve depuis la rentrée, a été élaboré à quelques pas de chez vous ?

Aux commandes de l’atelier menuiserie, Jean-Yves Alloin. « Le plateau du JT de France 2, c’est la vitrine de France Télévisions. C’était un vrai défi et un challenge gratifiant pour notre équipe », explique ce Bourguignon de 53 ans qui conçoit et fabrique les décors de toutes les commandes confiées aux studios de Vendargues : séries, films, mais aussi plateaux et mobiliers télévisés pour les équipes des chaînes publiques.

Photo : © L. Séverac

Photo : © L. Séverac

Les studios du groupe France Télévisions à Vendargues, l’un des plus grands pôles de production audiovisuelle en France, à l’origine depuis mars 2018 de la série quotidienne Un si grand soleil sur France 2, ont connu une formidable extension. Aujourd’hui ce site de 16 000 m2 représente un outil de production et de postproduction unique où travaillent quotidiennement 2 500 collaborateurs dont les trois quarts habitent dans la région.

Photo : © France Télévisions

Les ateliers de menuiserie de France Télévisions ont été regroupés à Vendargues. Un site de travail de 500 m2, composé de deux espaces équipés d’outils innovants dont une machine de découpe à commande numérique, mais aussi un atelier de peinture de 250 m2. Pour le plateau de France 2, ce sont 120 m2 d’écrans qui ont été aménagés et installés.

Photo : © L. Séverac

Encadrer le développement de l’intelligence artificielle

La Métropole de Montpellier lance, dès le 10 novembre, la première expérience en France de convention citoyenne sur l’intelligence artificielle (I.A.). Objectif : échanger sur les enjeux et les impacts de l’I.A. sur le territoire et la vie des administrés. Ce dispositif s’inscrit dans une démarche globale, pour fixer un cadre et des repères à une technologie qui effraye autant qu’elle fascine.

Impossible d’y échapper. Du débat autour de l’utilisation de ChatGPT à la grève des artistes d’Hollywood, l’Intelligence artificielle occupe la scène médiatique. La Métropole de Montpellier s’est mobilisée très en amont, afin de réfléchir aux enjeux liés à une technologie souvent présentée comme une nouvelle « révolution industrielle », avec son cortège de prévisions, enthousiastes ou apocalyptiques, sur l’emploi, l’information, la création. « Un débat légitime, » explique Manu Reynaud, conseiller métropolitain chargé d’une mission sur les usages numériques, qui doit interroger la technologie que nous souhaitons pour nos administrés et nous. Sans optimisme exagéré, mais sans refus systématique non plus, quant aux potentiels formidables offerts dans le champ de la recherche, de la médecine, par exemple. »

Pour une I.A. souveraine, responsable et éthique

En avril 2023, la Métropole de Montpellier s’est donc emparée du sujet, via un Comité territorial de l’intelligence artificielle, rassemblant chercheurs, entrepreneurs, élus… Objectif : fixer des repères, dans le développement souhaité, pour une I.A. souveraine, responsable et éthique. Avec comme première préconisation l’ouverture d’un débat citoyen, dès ce mois de novembre, qui va permettre de rassembler une quarantaine d’habitants de la métropole, tirés au sort et assistés par un collège d’experts, dont le célèbre mathématicien Cédric Villani (voir ci-contre), auteur en 2018 d’un rapport parlementaire sur l’intelligence artificielle.

Inscrire Montpellier sur la carte européenne de l’intelligence artificielle

La stratégie de la Métropole en matière d’intelligence artificielle vise à faire de Montpellier une référence de classe européenne, voire mondiale, dans une approche centrée sur l’humain et digne de confiance. Montpellier a ainsi été la première ville de France à interdire la reconnaissance biométrique faciale, puis à interdire l’usage de ChatGPT, à titre conservatoire, à l’ensemble de ses services. « Mais avec ses universités, ses laboratoires, son parc d’entreprises, la présence sur son territoire du supercalculateur le plus puissant de France, Montpellier a aussi toutes les cartes en main pour faire de l’intelligence artificielle un vecteur de développement économique extraordinaire. » En 2024, en lien avec la Région Occitanie, la Métropole participera à l’organisation des rencontres internationales sur les enjeux de l’I.A. Avec également un programme d’action lancé dans plusieurs domaines : éducation et formation, appel à projets, soutien aux acteurs du territoire.

Photo : © Visuel généré par l’intelligence artificielle Midjourney

Cédric Villani :

« Un exemple inédit à l’échelle nationale »

Mathématicien, homme politique français, Cédric Villani est l’auteur du rapport parlementaire 2018 sur l’intelligence artificielle (I.A.). Il fait partie du comité d’experts choisis par la Métropole de Montpellier pour encadrer le travail de la convention citoyenne.

Qu’est-ce qui vous a décidé à rejoindre le comité d’experts ?

Cédric Villani : En premier lieu, une curiosité sincère. Cette convention citoyenne est un exemple inédit à l’échelle nationale et j’ai tout de suite été séduit. Je mets un point d’honneur à continuer de me tenir très informé de tout ce qui se passe dans le domaine de l’intelligence artificielle. Et je pense que cette expérience à Montpellier va être très riche d’enseignements. J’avais donc envie de la voir d’aussi près que possible et d’aider à son fonctionnement.

Quel doit être le rôle d’une convention citoyenne ?

C.V. : À l’échelle du territoire, en tant qu’habitant de la métropole, d’exprimer ce que l’on veut que la Métropole porte comme usage de l’I.A. Par exemple, dans le cadre de la stratégie de MedVallée, « nourrir, soigner, protéger », on peut s’interroger pour savoir comment, demain, on soignera mieux grâce à l’I.A., comment les technologies viendront servir au mieux ces enjeux, qu’est-ce qu’on jugera acceptable ou pas. Et quel message la Métropole portera éventuellement comme position dans le débat national, voire international.

Depuis votre rapport parlementaire en 2018, y a-t-il des choses qui vous ont surpris sur l’évolution de l’I.A. ?

C.V. : Au plan technique, comparé à il y a cinq ans, il y a des domaines qui ont mieux marché que d’autres. En 2018, la notion de véhicule autonome était sur sa lancée. Aujourd’hui, c’est un peu la gueule de bois. En termes de confort, de réduction de trafic, de consommation, l’intérêt ne semble plus aussi pertinent. En revanche, les I.A. génératives, qui permettent de générer textes, images ou autres médias, à l’exemple de ChatGPT, ont connu une accélération et des résultats que personne, je pense, ne pouvait prévoir à l’époque. Mon grand enseignement en revanche, c’est que, avant la technique, l’enjeu crucial en matière de technologie tient à la façon dont les politiques s’approprient le sujet. Avec une réflexion globale et transversale. Et c’est ce qui m’intéresse aussi dans cette expérience menée à Montpellier.

Photo : Michaël Delafosse et Cédric Villani à l’hôtel de Ville le 12 septembre en présence de Manu Reynaud, conseiller métropolitain chargé d’une mission sur les usages numériques et Radia Tikouk, adjointe au maire déléguée aux Relations aux usagers. © C. Marson

Conseil citoyen

Au cœur du débat de l’I.A.

C’est une première en France. Quarante habitants de la métropole, réunis en conseil citoyen, vont se pencher, de novembre 2023 à février 2024, sur les enjeux et les impacts de l’I.A. sur le territoire et pour ses administrés. Tirés au sort par une entreprise de panélisation indépendante, dans une volonté de représentativité des habitants de la métropole (âge, CSP, profession, commune), ils bénéficieront de l’assistance d’un comité d’experts et de garants, chargés de veiller à l’impartialité des débats. À l’issue de ces temps d’échange et de travail, la convention rédigera un avis qui sera remis aux élus de la Métropole et permettra de mettre en place la stratégie sur l’intelligence artificielle et la donnée. Ce projet fera l’objet d’une délibération en conseil de Métropole au premier trimestre 2024.

Premier rendez-vous pour le conseil citoyen : les 10 et 11 novembre, en salle du Conseil de l’hôtel de Métropole.

participer.montpellier.fr/ia

Plan piscines : le grand défi de demain

Le conseil de Métropole du 3 octobre a voté la mise en place d’un plan piscines pour développer la pratique sportive et l’apprentissage de la natation, faire évoluer les équipements pour les adapter aux nouveaux usages et augmenter le nombre de bassins.

Une politique sportive ambitieuse

Le plan piscines s’inscrit dans le cadre d’une stratégie sportive plus globale au service des populations. C’est dans cet objectif, réaffirmé par une politique sportive dynamique et ambitieuse, que la Métropole contribue activement au développement de la pratique sportive pour tous sur son territoire. Ainsi, la Métropole favorise l’apprentissage de la natation et permet aux clubs et aux associations de bénéficier d’installations adaptées.

Savoir nager pour tous les enfants

« Nous mettons en œuvre le plan piscines pour développer la pratique des élèves de la métropole qui était en chute libre suite à l’épidémie de Covid, en renforçant notre partenariat avec l’Éducation nationale. Nous sommes en ordre de marche pour remplir notre objectif d’assurer un savoir nager à tous les enfants qui sortent de l’école élémentaire, a expliqué Christian Assaf, vice-président délégué aux Politiques sportives lors du conseil de Métropole du 3 octobre. De plus, nous avons la volonté de faire de ces équipements sportifs de véritables lieux de vie, de les ouvrir sur de la pratique de loisirs. Enfin, favoriser la pratique sportive, c’est offrir des équipements performants à l’image de la rénovation de la piscine Françoise et Yves Jarousse, anciennement la Motte-Rouge, de la piscine Neptune, la mise au goût du jour de nos piscines tournesol et la création de la nouvelle piscine à Castelnau-le-Lez ».

Rénovation, modernisation et création

Le plan piscines est axé sur trois grandes ambitions. La première est d’ouvrir les piscines au plus grand nombre, avec la mise en place d’un programme de sensibilisation et de formation. L’apprentissage de la natation est un enjeu majeur de société pour la prévention santé, mais aussi pour lutter contre les noyades accidentelles. La seconde ambition de ce plan est d’adapter les piscines au développement durable et à la transition écologique. Enfin, ce plan prévoit la mise à disposition d’équipements de qualité, grâce à la modernisation et à la rénovation du parc existant (la Motte-Rouge, Neptune, Nakache, Jean Taris, Pitot) mais aussi par la création de nouveaux bassins. « La construction de la piscine de Castelnau-le-Lez est tout à fait symbolique de notre politique qui allie l’excellence et la pratique pour tous, précise Christian Assaf, puisqu’elle permettra d’accueillir aussi bien les usagers du bassin ludique que ceux du pôle France de Triathlon. »

Photo : © C. Marson

23

C’est le nombre de bassins implantés sur les 14 piscines composant le parc aquatique actuel de la Métropole. C’est l’un des taux d’équipement par habitant les plus importants de France. Au 1er septembre, la fréquentation annuelle était de 1,3 million d’entrées pour près de 3 millions d’euros de recettes.

C’est dans une ambiance festive que, le 7 octobre, a eu lieu l’inauguration de l’ancienne piscine de la Motte-Rouge totalement rénovée. Elle a rouvert ses portes après dix ans de fermeture et porte désormais le nom de Françoise et Yves Jarousse. Juste après la cérémonie, les petits-enfants du couple Jarousse et des nageurs du MUC natation ont effectué les premières longueurs.

Photo : © E. Perra

Implantée au nord de la commune, la future piscine de Castelnau-le-Lez disposera d’un bassin intérieur de 25 m et d’un bassin nordique ouvert de 50 m, d’une salle de change polyhandicap (handyroom), d’une aire de jeux aqualudiques de 100 m2. Budget prévisionnel : 15,4 millions d’euros HT. Livraison : 2028.

Photo : © E. Perra

Les piscines tournesol seront également réhabilitées. Jean Vives, la première piscine tournesol, fut inaugurée en 1977. Labellisées Patrimoine du XXe siècle, elles ont marqué l’histoire de la ville et ont permis la démocratisation de la pratique et de l’apprentissage de la natation.

Photo : © C. Ruiz

Le centre nautique Neptune à la Mosson entre dans une phase de réhabilitation de 15 mois, pour un montant de 20 millions d’euros, dans le cadre de l’ANRU, avec la création de bâtiments modernes, une grande entrée et un bassin intérieur d’apprentissage supplémentaire pour les scolaires.

Photo : © C. Ruiz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Co’llation

À la découverte des richesses de notre métropole

BASE-BALL p. 40-41

Barracudas champions

OPÉRA COMÉDIE p. 42

Le théâtre est de retour

Rendez-vous p. 43-45

Occitan p. 46

Carte blanche à p. 47

Alain Capillon

Photo : L’international français Ben Couvreur, élu meilleur lanceur du championnat d’Europe ! © Barracudas

Base-ball

Barracudas champions !

Le dernier titre hexagonal du MUC Barracudas en base-ball datait de 1995. Cette issue victorieuse contre Montigny a donc été accueillie avec joie après une série de finales perdues. Le club veut encore grandir pour asseoir sa structure et viser plus haut.

« Vous ne pouvez pas imaginer la sensation que cela procure quand vos joueurs vous portent en triomphe sur leurs épaules. C’est quelque chose d’extraordinaire ! » Le 3 octobre, lors de la réception du MUC Barracudas à l’hôtel de Métropole pour fêter le titre de champion de France de baseball, Gérard Cros, le président du club, était encore tout à son émotion. Il faut dire qu’il attendait cela depuis 28 ans et restait sur une série de dix finales perdues... Mais, comme il le dit, « cette année, nous avions une belle équipe et j’ai pensé assez tôt dans la saison que nous étions en capacité d’aller au bout. Je suis fier d’offrir ce titre à la Métropole. Nous sommes ambitieux et nous reviendrons vous voir. »

Un titre chaque année

Sur le Greg Hamilton Park de Veyrassi, les Barracudas de Montpellier l’ont emporté au meilleur des cinq matchs face aux Cougars de Montigny-le-Bretonneux après une finale indécise. « La Métropole la plus sportive décroche un titre de champion de France par an. Nous en avons eu deux il y a deux ans avec le volley-ball et le rugby masculins. Cette année, c’est vous et je n’oublie pas nos pongistes titrés en 2e division et qui retrouvent l’élite. Je suis donc un adjoint comblé », raconte Christian Assaf, vice-président délégué aux Politiques sportives.

Une étoile de 16 ans

Ce titre est évidemment celui d’une équipe et d’un staff, mais comment ne pas mettre en lumière le talent du lanceur gaucher Ben Couvreur ? Il n’a que 16 ans, mais il a pesé de tout son poids sur cette finale dont il a été désigné le meilleur joueur. La semaine suivante, avec l’équipe de France cette fois, ce pensionnaire du pôle France a été élu meilleur lanceur du championnat d’Europe ! Un avenir américain s’ouvre devant lui. Mais les Barracudas comptent encore sur lui la saison prochaine.

barracudas-baseball.com

Photo : Auréolés de leur titre de champion de France, les joueurs et dirigeants des Barracudas ont été reçus à l’hôtel de Métropole. © C. Marson

40 ANS

Les Barracudas de Montpellier fêteront leurs 40 ans d’existence en 2025. Si cet anniversaire sera traduit par une fête, voire un nouveau titre, le club attend de longue date des aménagements de son terrain. Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole, a rappelé « l’engagement massif de la Ville dans la rénovation des terrains sportifs ». Le complexe sportif de Veyrassi devrait être traité avant la fin du mandat.

Owen Ozanich et Giovanni Luciani

Co-entraîneurs du MUC Barracudas

Photo : © C. Marson

« On savait qu’il y avait de bons joueurs à Montpellier avec de nombreux internationaux et des jeunes talentueux. Nous sommes venus avec notre vécu d’anciens joueurs et on a fait des petites modifications pour changer la mentalité, gérer les émotions. On a eu sept titres de suite avec Rouen : c’est cette culture de la gagne que nous voulions transmettre. »

Le théâtre est de retour
à l’Opéra Comédie

Shakespeare, Feydeau, Molière… Trio de choix pour le retour du grand théâtre de répertoire à l’Opéra Comédie. Porté par des artistes de renom, dont ceux de la célèbre Comédie-Française au mois de février prochain.

La COMÉDIE-Française à l’opéra Comédie,

les 15 et 17 février

« Les grands textes classiques sur la scène de l’Opéra Comédie,

accessibles à toutes les générations »

Il faut sans doute remonter aux années 80, et au passage de Jérôme Savary, fondateur de la Compagnie Magic Circus, pour retrouver l’écho des derniers grands spectacles de théâtre accueillis sur la scène de l’Opéra Comédie. Sans oublier les incontournables étapes proposées par les Galas Karsenty-Herbert, dont la recette à succès consistait à présenter en province les étoiles parisiennes de la scène et du cinéma : comme Jean Marais et Michèle Morgan réunis dans Les Monstres sacrés.

À l’origine, l’art théâtral faisait pourtant partie intégrante de la programmation en cœur de ville. On se pressait aux comédies ou aux drames, Réjane succédait à Coquelin, Sarah Bernhardt venait jouer un soir L’Aiglon, le lendemain La Dame aux camélias. Et les archives théâtrales montpelliéraines gardent la mémoire des succès et des chahuts qui suivaient chaque représentation.

De la tragédie au vaudeville : théâtre pour tous en cœur de ville

Autant de raisons pour saluer l’événement de la rentrée 2023-2024 en réponse à une attente du public et à un engagement de Michaël Delafosse, maire de Montpellier, qui souhaitait élargir la culture pour tous en cœur de ville avec une programmation de « grand théâtre classique », de la tragédie au vaudeville. Avec l’objectif « de toucher de nouvelles générations de public, mais aussi de renforcer toujours davantage l’attractivité du centre-ville tout en contribuant à dynamiser son commerce ».

Après une ouverture en beauté avec le Othello de Shakespeare, mis en scène par Jean-François Sivadier, du 4 au 6 octobre derniers, deux rendez-vous seront prochainement proposés dans le cadre de cette nouvelle collaboration entre la Cité du théâtre-Domaine d’O et l’Opéra orchestre national Montpellier Occitanie.

Photo : © Brigitte Enguerand

Les dates à retenir

- 15 au 17 février :

La puce à l’oreille, de Georges Feydeau, mis en scène par Lilo Baur, avec la troupe de la Comédie-Française

- 14 au 16 mars :

L’Avare, de Molière, mis en scène par Jérôme Deschamps.

domainedo.fr

Rendez-vous

Expositions

Antoni Campañà

- Jusqu’au 10 décembre

Icônes cachées – Les images méconnues de la guerre d’Espagne (1936 – 1939).

Montpellier

Pavillon populaire

montpellier.fr

Boson man – Particule élémentaire

- Jusqu’au 7 janvier

Par Ernest Dükü, dans la première édition de la Biennale Euro-Africa de Montpellier.

Montpellier

Pavillon populaire

montpellier.fr

Expo Sol #2

- Jusqu’au 14 janvier

La biennale du territoire.

Montpellier

MO.CO. Panacée

moco.art

Intercalaires

- Jusqu’au 20 janvier

Sortie de résidence photographique de Fabien Dendiével.

Montpellier

Centre d’art La Fenêtre

la-fenetre.com

Septimanie, Languedoc et Roussillon de l’Antiquité au Moyen Âge

- Jusqu’au 5 février

Lattes

Musée Henri Prades–

Lattara

museearcheo. montpellier3m.fr

Casablanca, not the movie

- Jusqu’au 5 avril

Photos de Yoriyas.

Montpellier

Galerie L’art est public

unisons.fr

Photo : © Yoriyas

Expo Huma Bhabha

- Du 18 novembre au 28 janvier

Montpellier

MO.CO.

moco.art

Christian Jaccard

- Du 9 décembre au 7 avril

Montpellier

Musée Fabre

museefabre.montpellier3m.fr

Lee Chia

- Du 2 au 21 décembre

Vernissage le 1/12 à 18h

Montpellier

Espace Saint Ravy

montpellier.fr

sports

Courstache

- 12 novembre

Course à pied caritative contre les cancers masculins.

Montpellier

Place du Marché aux Fleurs

montpellier.lacourstache.com

Football féminin

- 18 novembre

Montpellier/Reims

Montpellier

Grammont

mhscfoot.com

20 km de Montpellier

- 26 novembre

Montpellier

Domaine d’O

20kmdemontpellier.com

Basket Féminin

- 30 novembre

EuroCup Women : Lattes/ Ramat Hasharon

Lattes

Palais des sports

blma.fr

Photo : © C. Ruiz

Hockey sur glace

- 2 décembre

Montpellier/Lyon

Montpellier

Patinoire Végapolis

montpellier-vipers.com

Bike and run

- 3 et 12 décembre

Le 3/12 à Lattes et le 12/12 à Juvignac.

Lattes et Juvignac

montpelliertriathlon.com

Handball

- 6 décembre

Montpellier/Gudme (Danemark) Champions League

Montpellier

FDI Stadium

montpellierhandball.com

Volley-ball

- 16 décembre

MHSCVB/Paris

Castelnau-le-Lez

Palais des sports Jacques Chaban Delmas

montpellier-volley.com

Football

- 20 décembre

Montpellier/Marseille

Stade de la Mosson

mhscfoot.com

Rugby

- 23 décembre

Montpellier/Castres

Montpellier

GGL Stadium

montpellier-rugby.com

Photo : © C. Ruiz

Jeunesse

À hauteur d’enfants

- 20 au 26 novembre

Festival

Montpellier

Halle Tropisme

tropisme.coop

Spon Yon Yon

- 25 novembre

Par la Cie Moustache – à partir de 6 ans.

Castries

Foyer Hippolyte Paulet

castries.fr

Nina et les adieux

- 29 novembre

Théâtre mime contemporain dès 10 ans.

Montpellier

La Vista

theatrelavista.fr

Neige et l’arbre à cadeaux

- 3, 10 et 17 décembre

Danse et théâtre – de 6 mois à 5 ans.

Montpellier

Théâtre des Beaux-Arts Tabard

beauxartstabard.fr

Les comptines mobiles

- 9 décembre

Chanson déambulatoire par les Mobil’hommes. Tout public, à partir de 3 ans.

Lavérune

Château des Évêques

laverune.fr

Photo : © Mobil’hommes

Walter : l’escapade d’un jouet…

- 9, 10, 16 et 17 décembre

À partir de 4 ans par Zart Production.

Montpellier

Théâtre La Plume

theatredelaplume.fr

Der Lauf

- 14 décembre

Jonglage et équilibres surréalistes, dès 8 ans.

Saint-Jean-de-Védas

Chai du Terral

chaiduterral.com

Billy la nuit

- 17 décembre

Théâtre à partir de 5 ans.

Villeneuve-lès-Maguelone

Théâtre Jérôme Savary

villeneuvelesmaguelone.fr

Impro’kids Noël

- Du 26 au 31 décembre

Surprises garanties pour ces spectacles chaque jour uniques ! À partir de 4 ans.

Castelnau-le-Lez

Tracthéâtre

trac-theatre.fr

SPECTACLES

RRRRRIGHT NOW

- 13 au 15 novembre

Danse – chorégraphie Paola Stella Minni et Konstantinos Rizos.

Montpellier

La Vignette

theatre.univ-montp3.fr

Mystery Sonatas / for Rosa

- 14 et 15 novembre

Anne Teresa De Keersmaeker et Amandine Beyer dans le cadre de la saison Montpellier Danse.

Opéra Comédie

Montpellier

montpellierdanse.com

Delta(s)

- 15 novembre

Musique, vidéo et poésie dans le cadre de la biennale des arts de la scène en Méditerranée.

Montpellier

Théâtre Jean Vilar

theatrejeanvilar.montpellier.fr

Les nuits du chat

- Du 16 au 25 novembre

16e festival de chanson en français.

Métropole

En différents lieux

lesnuitsduchat.com

Mozart Beethoven, le dialogue imaginaire

- 19 novembre

Par la Cie100 têtes, dans le cadre du festival Les Dimanches du théâtre classique.

Castelnau-le-Lez

Kiasma

lekiasma.fr

Second Body

- 20 novembre

Danse – avant-première – de la création 2023 d’Ola Maciejewska.

Montpellier

ICI-CCN

ici-ccn.com

Un air de famille

- 24 novembre

Comédie de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui au profit de l’association Pour un sourire d’enfants.

Montferrier-sur-Lez

Salle Devezou

pse.ong

Acid arab

- 24 novembre

Live électroriental.

Montpellier

Rockstore

rockstore.fr

Radio fuoco

- Du 28 novembre au 1er décembre

Projet transdisciplinaire performatif et radiophonique.

Montpellier

La bulle bleue

labullebleue.fr

27 et 28 novembre

Gisèle Halimi, une farouche liberté

Une femme, deux voix. Une avocate, deux comédiennes, Ariane Ascaride et Philippine Pierre-Brossolette. Et à travers elles, à travers ce théâtre-récit, tous les combats, toutes les indignations d’un siècle que surplombe la haute figure de Gisèle Halimi. Mise en scène : Lena Paugam.

Montpellier

Domaine d’O

domainedo.fr

Photo : © Thomas O’Brien

Marie-Flore

- 29 novembre

Concert pop.

Saint-Jean-de-Védas

Victoire 2

victoire2.com

Au scalpel !

- 1er décembre

Pièce avec Davy Sardou et Bruno Salomone.

Le Crès

Agora

agora-lecres.fr

Incendiaire futur immoral

- 1er décembre

Radio chorégraphique, danse, musique

Montpellier

La bulle bleue

labullebleue.fr

Somos gente

- 2 décembre

Sextet de musique salsa.

Montpellier

Le Jam

lejam.com

Photo : © DR

Institut Ophélie

- 7, 8, 13, 14, 15, 19 et 20 décembre

Pièce de Nathalie Garraud et Olivier Saccomano.

Montpellier

Théâtre des 13 vents

13vents.fr

Concert de Noël

- 9 décembre

Nouvel ensemble de 11 instruments à cordes

Beaulieu

Église de Saint-Pierre-aux-Liens

mairiedebeaulieu.fr

Textuellement transmissible

- 15 décembre

Humour

Jacou

La Passerelle

ville-jacou.fr

Un pas de côté

- 15 décembre

Création théâtrale à partir de textes de Sylvain Tesson.

Lattes

Théâtre Jacques Coeur

ville-lattes.fr/theatre-jacques-cœur

La Vie parisienne

- 20, 22, 23 et 26 décembre

Opéra-bouffe de J. Offenbach.

Montpellier

Opéra Comédie

opera-orchestre-montpellier.fr

RENDEZ-VOUS

Koa Jazz festival

- Du 6 au 12 novembre

Montpellier et communes

Différents lieux

collectifkoa.com

Festival Corée d’ici

 Du 7 au 19 novembre

Montpellier, Castelnau-le-Lez

Différents lieux

festivalcoreedici.com

Biennale des arts de la scène en Méditerranée.

- Du 8 au 26 novembre

Montpellier, Balaruc-le-Vieux, Poussan, Sète, Saint-Jean-de-Védas

En différents lieux

13vents.fr

Agora des savoirs

- 9, 23 novembre et 7 décembre

Montpellier

Centre Rabelais

montpellier.fr

Fête d’hiver

- Du 10 au 12 novembre

Programme taurin, festif et commémoratif + fête foraine.

Saint-Brès

ville-saintbres.fr

Anima

- Du 10 au 26 novembre

Festival interreligieux des musiques sacrées

Montpellier, Castelnau-le-Lez, Lattes

En différents lieux

chretiensetcultures.fr

Cœur de ville en lumière

- Du 16 au 18 novembre

Montpellier

Centre-ville

montpellier.fr

Art Montpellier

- Du 16 au 19 novembre

Foire méditerranéenne des arts contemporains.

Pérols

Parc des expositions

art-montpellier.com

Shopping solidaire

- 17 et 18 novembre

Braderie d’hiver du Secours populaire pour préparer les fêtes à petits prix.

Pignan

Espace Angel Perez

pignan@spf34.org ou 06 89 10 95 74

Les Briscarts

- Du 24 au 26 novembre

Parcours des ateliers d’artistes. Vernissage le 24/11 à 18h à l’espace Saint-Ravy

Montpellier

Dans les différents ateliers

briscarts.com

Les Rencontres du cinéma d’animation
- Du 24 au 26 novembre

Montpellier

brand-a-part.fr

Bal traditionnel occitan

- 25 novembre

Avec le groupe féminin Peldrùt

Saint-Jean-de-Védas

Salle des Granges (parking médiathèque)

daicidalai@gmail.com

Rencontres pour l'emploi
- 12 décembre

Montpellier
Stade de la Mosson

montpellier3m.fr

Energaia

- Les 13 et 14 décembre

Pérols

Parc des expositions
energaia.fr

Les Rockeurs ont du cœur

- 16 décembre

Concert caritatif. Une entrée = un jouet neuf redistribué aux enfants

Saint-Jean-de-Védas

Secret place

toutafond.com

Entrée libre

VEUILLEZ VÉRIFIER LES DATES ET LES HORAIRES AVANT DE VOUS DÉPLACER.

Occitan

La fabrica dels santons

Desempuèi 2001, la grépia de La Garriga Lengadociana, prepausa un vertadièr panoramà en tecnicolor que mescla figurinas e decòrs, per tornar crear la vida d’un vilatge lengadocian, amb sos mestièrs vièlhs, sas figuras pintorescas e sas tradicions.

« Un an de preparatius per dètz jorns de presentacion. La grépia de La Garriga es amai en colissas, l’aventura d’una còla pichona de benevòles apassionats »

Pels sòtols de la torre dels Pins, plan recaptats dins sas boitas etiquetadas, las figurinas e decòrs de la grépia de La Garriga espèran tranquillon d’èstre desrevelhats. L’associacion, que perpetua desempuèi sas originas las tradicions e las costumas del País Clapassièr, a dedicat una seccion cap e tot a l’elaboracion de sa celèbra grépia, plaçada desempuèi 2001 jos la responsabilitat de Mirelha Tournaire, assistida de l’encargat als decòrs, Guí Bernard. Per qualques jorns de presentacion, es un batalhon de pichonas mans qu’òbra en colissa. « Siá per concebre un decòr novèl, coma ongan lo brave Canal del Miègjorn, siá per completar, renovar, ajustar un detalh. Aicí un fuòc de lenha, aquí una cadièira de palha… » Mila pichons detalhs saboroses que los curioses e amoroses d’aquela celèbra grépia s’agradan a tornar visitar. « lo postam s’espandís actualament sus 40 m² e quicòm pròche de 250 figurinas. Es un vertadièr libre d’istòria per la vida d’un còp èra dins un vilatge lengadocian ». Dins una geografia e una cronologia poetica, ont lo Gustau Courbet vesina amb lo Jòrdi Brassens, ont un ramonaire del sègle XIX costeja una vendeira de besucariás de las annadas 60. « Tot es fabricat amb de material de recuperacion. E mai d’unes santons, de còps comandats a faiçon, mas plan sovent ofèrts a l’associacion e reciclats, embelits pel trabalh de nòstras cordurièiras ». Un vertadièr bonaür pels pichons e los grands. D’autant mai que l’associacion prepausa del temps de la durada de la mòtra, panèls explicatius e visitas guidadas se demandam.

Photo : © S.M.

Lexique

« Cordurièira maridada, agulha desponchada » est un proverbe occitan qui signifie « qu’à couturière mariée, aiguille épointée ».

Sòtol - sous-sol

Recaptat - rangé

Grépia - crèche

Desrevelhat - réveillé

Ongan - cette année

Lenha - bois de cheminée

Ramonaire - ramoneur

Besucariás p colifichets

Cordurièiras - couturières

Traduction complète :

montpellier3m.fr/occitan

Carte blanche à

Alain Capillon

C’est au siège des Restos du Cœur, à Vendargues, qu’Alain Capillon, son président, nous a accueillis, le temps d’une carte blanche. Avec le sourire pour parler de son histoire avec Montpellier, son âme, ses établissements… Et avec, avant tout, engagement et don de soi.

De l’agronomie à l’humanitaire

C’est en agronome que je suis arrivé, en 1999, à Montpellier, ville universitaire et haut lieu de l’agronomie. Après 27 ans à l’Agro de Paris, j’ai pris la direction d’un département du Cirad pendant 5 ans, puis je suis revenu dans mon corps d’origine comme professeur à Supagro. En 2014, j’ai pris ma retraite. Désirant m’investir dans l’humanitaire, j’ai rejoint l’association qui correspondait à mes aspirations. Me voici donc aux Restos du Cœur de l’Hérault, à l’époque bénévole au centre d’Aniane, puis responsable du soutien à la recherche d’emploi pour le département. En février 2022, j’ai pris la responsabilité de l’association départementale.

Montpellier, ville de culture

Je connaissais Montpellier comme une ville de culture. Amateur de musique et en particulier d’opéra, j’ai pu contenter ma passion. Au Corum, spacieux et moderne, je me souviens encore d’un Turandot époustouflant par la qualité de l’orchestre, des chanteurs et de la mise en scène ; à l’opéra Comédie, plus intime et traditionnel, j’ai assisté entre autres à un Barbier de Séville simplifié avec des séquences interprétées par les artistes et d’autres chantées par le public, enthousiaste. J’adore le musée Fabre pour ses belles salles dédiées à Soulages, mais aussi ses Courbet, Bazille et la donation de Vincent Bioulès. Les nouveaux quartiers offrent une diversité d’architecture plaisante à découvrir. Les Restos m’ont fait connaître d’autres quartiers avec des gens très attachants : Petit Bard, Mosson, Aiguelongue, Pompignane, Saint-Martin.

Les Restos du Coeur toujours actifs mais fragilisés

Aux Restos du Cœur, nous donnons de manière inconditionnelle un colis à ceux qui ont faim. Dans l’Hérault, les 1 300 bénévoles réguliers accueillent plus de 26 000 personnes dans 28 centres dont 11 dans la métropole. Actuellement, nous distribuons des denrées pour près de 4 millions de repas équilibrés dont 1,8 million dans la métropole ; une partie est achetée à des maraîchers locaux. À Albert 1er et Plan Cabane, nous distribuons aussi 50 000 repas chauds/an aux gens de la rue, étudiants, femmes retraitées avec peu de revenus, familles monoparentales…Nos activités ne se limitent pas à l’alimentaire : aide à la personne pour le bien-être ; accompagnement pour l’accès aux droits, la recherche d’emploi, le soutien scolaire ; 55 logements sont sous-loués à des familles démunies ; un chantier d’insertion accueille une douzaine de personnes pour un retour à l’emploi... Malgré le soutien des collectivités, l’accroissement de la précarité et l’augmentation des frais d’électricité et d’essence mettent à mal nos finances et nos moyens humains. Nous devons à la fois recruter des nouveaux bénévoles (200 à 300 personnes) et, la mort dans l’âme, réduire nos dons alimentaires, tout en sollicitant la générosité du public pour continuer notre mission. Plus de 90 % des dons sont consacrés aux missions sociales des Restos. On compte sur vous !

ad34.restosducoeur.org

Alain Capillon,
président des Restos du Cœur de l’Hérault

Photo : © L. Séverac